

Édito – Le Mot du Maire 2

Vie Municipale

Procès-Verbaux du Conseil Municipal 4

Commission Voirie 10

Commission Bâtiments Communaux 12

Commission Information 13

Urbanisme Montilliers 2023 14

Commission Cimetière 16

Commission Employés Communaux 17

Commission Fêtes et Cérémonies 18

Une Naissance – Un Arbre 19

Commission Culture 20

Tarifs Communaux 2024 22

État Civil 2023 24

Vie Associative

Scrabble aux Mille Mots 25

La Maison des Lucioles 26

L'École St Louis St Joseph » 28

Familles Rurales 30

L'Amicale St Joseph 32

Montilliers Patrimoine 34

Le Compagnie REV'Arts 35

Les Donneurs du sang 36

Le Club de l'Âge Heureux 37

ACAOAB EHPAD Le Prieuré 38

GDON 39

Sports Loisirs 40

L'Espérance Sportive Montilliers 41

Infos Diverses

Rénovation : Les Aides augmentent 44

Infos 45

Le Coin de la Rue 46

Calendrier des déchets 48

Bulletin Municipal
n°137 – 2nd semestre

Année 2023



SOMMAIRE

EDITO du Maire

Chères Montéglésiennes -
Chers Montéglésiens



Voici donc une nouvelle année qui débute, alors que nous avons à peine vu passer 2023, tant il y avait à faire, entre l'épidémie qui ne nous a toujours pas quitté, la guerre en UKRAINE, la crise énergétique et les aléas climatiques qui se multiplient.

Avec l'équipe municipale et les agents de nos services communaux, nous avons agi pour les habitants, pour l'avenir de notre commune avec toujours à cœur le bien commun, avec toujours les objectifs de lutte et d'adaptation face au changement climatique de lien et de solidarité entre les habitants pour que personne ne soit laissé de côté ou dans la difficulté, de participation au mieux et à tous les âges, de fermeté et de dialogue dans les partenariats indispensables avec les autres collectivités de l'Etat.

Sur tous les fronts pour la continuité de nos services publics, dans toutes les circonstances, nous parvenons à avancer dans nos projets dont deux importants sont aujourd'hui concrétisés. Il s'agit de la réhabilitation des anciens vestiaires en club house ainsi que la sécurisation et le réaménagement de la traversée du bourg. Deux investissements importants ajoutés à d'autres que les différentes commissions vous recenseront au travers la lecture de ce bulletin.

L'un de mes vœux en ce début d'année, sera que chaque institution dans les compétences qui lui incombent parvienne à faire évoluer ces enjeux qui impactent fortement les citoyennes et citoyens de nos territoires.

Nous serons toujours à leurs côtés pour y parvenir et ne lâcherons rien car il s'agit des intérêts des habitants Montéglésiens. Elus locaux, nous connaissons particulièrement notre territoire et la vraie vie, au quotidien. Le seul bien commun doit toujours prévaloir pour protéger la population dans le respect d'un dialogue qui accepte enfin que les élus locaux représentent le 1^{er} échelon de notre démocratie. Respectons-les !...

Que ce soit pour un égal accès au service public, pour un transport public utile à tous, pour un environnement sanitaire protecteur de chaque individu : cette valeur d'égalité et de respect doit habiter chacun d'entre nous et doit toujours être portée plus haut.

Nous agissons aujourd'hui dans un contexte délicat aussi bien au niveau sanitaire, géopolitique, énergétique, économique, sociale et face à ce changement climatique dont nous voyons bien année après année, la dramatique consistance qui met en péril l'existence humaine ! Pluies diluviennes et inondations territoriales, canicules et sécheresses à répétition, glaciers qui disparaissent et montagnes qui s'effondrent, tornades et ouragans qui se développent avec une augmentation de CO2 dans l'air... des batailles qui se profilent liées aux énergies fossiles, aux métiers rares, à l'accès à l'eau potable.

Et MONTILLIERS, n'est nullement à l'abri avec des conséquences déjà visibles sur les habitations, nos modes de vie surtout l'été ou encore nos zones boisées et l'agriculture qui nous nourrit. Nous devons maintenant repenser l'aménagement du territoire (Z.A.N., loi climat et résilience..) au-delà de la seule diminution des consommations d'énergie, contre les canicules et les ruissellements d'eau de pluie.

EDITO du Maire

Pour pallier à une partie de ces préoccupations, plusieurs projets restent d'actualité :

- l'effacement des réseaux route de Valanjou et liaison par piste cyclable du cœur de bourg, l'entreprise Grolleau et le stade.

- l'étude d'une BETEG (Boucle d'Eau Tempérée Géothermique) pour le chauffage de nos infrastructures, notamment la MCL pour une économie d'énergie.

- l'aménagement du lotissement La Fontaine II en désimperméabilisant les sols pour améliorer le ruissellement urbain et réduire la concentration de polluants dans l'eau.

- la création d'un nouveau lotissement, le Lys dans les années à venir (15 lots) en tenant compte de la désimperméabilité également.

- réflexion globale de l'aménagement du centre bourg entre le logement 46 route d'Angers, l'ancien fournil et Proxi

- Réflexion sur la création d'un local pour diverses associations (palets-pétanque- chasse...) et pique-nique de quartiers et entreprises

- réhabilitation de l'ancienne cantine en Maison d'Assistantes Maternelles....

En parallèle des 3 derniers projets évoqués, une réflexion sera menée pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Nous devons agir en faisant attention les uns aux autres et en respectant la faune et la flore qui nous entourent. Cela reste la seule façon de faire face au changement climatique, lutter et nous adapter.

Ensemble, nous parviendrons, j'en suis certain, à relever les défis qui se présentent. Dans un contexte difficile, je vous invite à participer plus encore, pour transformer nos espaces publics, entretenir notre patrimoine, organiser la solidarité et animer notre commune pour faire vivre notre bien commun.

Comme le font nos bénévoles pour l'entretien du cimetière, du patrimoine et des infrastructures, notamment sportives. Comme le font nos habitants volontaires pour contribuer collectivement aux réflexions des différentes associations. Leur engagement reste indispensable.

Comme le font nos commerçants, artisans, agriculteurs, viticulteurs, producteurs locaux et nos entreprises pour permettre de vivre et travailler à MONTILLIERS.

Comme l'équipe municipale qui m'entoure. Ces femmes et ces hommes ont choisi de se mettre au service des autres, pour vivre mieux ensemble et préparer l'avenir de notre communauté. Je sais pour travailler à leur côté au quotidien, ce qu'ils sacrifient de leur temps, de leur vie personnelle, pour prendre leur part de l'action collective qui fait notre service public de proximité. Ils méritent respect et remerciements, tout comme leurs familles.

L'action publique est accompagnée par les agents de nos services communaux, des collectivités locales partenaires et de la fonction publique d'État. Leur professionnalisme et leur sens du service, nous sont plus que jamais indispensables dans les méandres des dossiers administratifs, des réglementations et autres décisions parfois incompréhensibles.

Merci à nos agents du service public, et vous me permettrez des remerciements appuyés pour nos agents communaux.

L'année 2024 s'annonce avec beaucoup d'incertitudes, mais j'ai confiance en notre capacité collective à nous transcender pour relever les défis qui nous feront face. Pour que chaque individu, chaque famille, dans notre belle commune, puissent bien vivre, entourés, protégés, vivre dignement et en paix, avec le conseil municipal, je vous souhaite, à vous, à vos proches, une très belle année 2024.

Le Maire,
Philippe BERNARD.

Procès-Verbaux du Conseil Municipal

Séance du 5 Juillet

♦ Elections des délégués de la commune pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Le Tribunal Administratif de Nantes a décidé d'annuler le procès-verbal établi le 9 juin dernier pour la désignation des délégués du conseil municipal et des suppléants. La liste présentée ne respectait pas l'alternance au niveau de la parité.

Le conseil municipal a procédé à un nouveau vote sur l'établissement d'une liste conforme, et ont été nommés à la majorité du scrutin (12 voix pour) :

- Agnès BOISSON, déléguée titulaire
- Dominique MARTIN, délégué titulaire
- Marie-Geneviève BOISSINOT, déléguée titulaire
- Olivier TURLAIS, suppléant
- Gladys RÉVEILLÈRE, suppléante
- Damien CHARBONNIER, suppléant.

♦ **Intervention de l'Espérance Sportive de Montilliers**, après avoir présenté le projet du club relatif à l'augmentation des effectifs (336 licenciés) et l'embauche d'une salariée et d'un service civique, Mr le Président propose qu'une commission composée de 3 élus et 3 membres de l'ESM soit constituée pour réfléchir sur plusieurs points :

- l'avenir du sport sur la commune
- la sécurité aux abords du stade/zones de dangers (accès, parking, ...)
- l'éclairage du complexe
- l'aménagement intérieur du club house.

1) Lancement d'une procédure d'expropriation pour l'acquisition de parcelles pour des opérations d'aménagement : avec l'élaboration du PLUi-H, les nouvelles règles de l'habitat, la loi Climat et Résilience, et l'objectif ZAN, la commune doit maîtriser le foncier dans l'enveloppe urbaine. Pour réaliser de futurs projets d'aménagement, des parcelles font parties de la réserve foncière de la commune mais d'autres restent privées, dont des demandes d'achats n'ont pas abouti. Le conseil municipal a décidé de lancer une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique, cela concerne les parcelles cadastrées C n°1 et D n°371, d'une superficie totale de 7 789 m².

2) Occupation du domaine public - RAPPEL : pour tous travaux sur la voie publique, il est nécessaire de demander une permission de voirie et dans le cas où elle donnerait lieu à emprise, une demande d'autorisation doit être effectuée. Les autorisations sont délivrées à titre précaire et révocable.

3) Prise en charge de la consommation eau : la facture de Véolia Eau de Cholet du magasin Proxi révèle une surconsommation due à une fuite sur le réseau du bâtiment communal.

Le conseil municipal décide de prendre en charge la partie consommation, soit 319,43 €.

4) Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges : le conseil municipal approuve le rapport de la CLETC portant sur le transfert des charges en matière de Défense extérieure contre l'incendie, relatif à l'ajustement du nombre de PEI et à la prise en charge des travaux de remplacement des PEI défectueux par la commune.

5) Modification statutaire portant sur la dénomination de la communauté d'Agglomération du Choletais : le conseil municipal émet un avis favorable à la nouvelle dénomination : « Cholet Agglomération » à effet au 1^{er} septembre 2023 en remplacement de « L'Agglomération du Choletais ».

6) Création de poste d'OTAPS : pour l'emploi d'un surveillant de baignade à l'étang des Prés Naîteaux, la commune décide de créer le poste d'Opérateur Territorial d'Activités Physiques et Sportives pour le mois de juillet et août 2023. À ce jour, le poste n'est toujours pas pourvu.

7) Contrat Assurance Groupe : le conseil municipal décide de rattacher la collectivité à la consultation lancée par le Centre de Gestion pour la couverture des risques statutaires des agents à compter du 1^{er} janvier 2024.

Procès-Verbaux du Conseil Municipal

8) Liaisons douces centre bourg : à la demande de la municipalité, le Département propose deux projets d'itinéraires cyclables. Le conseil réfléchit sur le choix à retenir avant de lancer l'étude pour répondre à plusieurs objectifs :

- relier le cœur du bourg et l'entreprise Grolleau tout en prenant en compte le cheminement vers le stade,
- prendre en compte le projet d'aménagement de la traversée du bourg et le projet de liaison cyclable Montilliers - Vihiers.

♦ **Liaison douce Vihiers - Montilliers :** prévision des travaux 2^{ème} semestre 2024 ou 1^{er} semestre 2025. Montant estimatif de 633 500,00 € H.T.

Comptes rendus des commissions municipales

♦ **Urbanisme :** la rencontre avec le service de l'aménagement de l'AdC a résulté que l'objectif au PLUi-H à l'horizon 2040, les extensions accordées à la commune sont en zone économique de 3,9 h et en zone urbaine de 2,85 h.

- **Lotissement La Fontaine 2 / lotissement Le Lys :** une réunion est programmée le 17 juillet avec le Cabinet Urbaterra, le service assainissement de l'AdC, et la Police de l'eau sur les rejets des eaux pluviales afin de permettre d'avancer au niveau de ces 2 lotissements.

Séance du 6 Septembre

1) Logement du 4 rue du Puits du Four, Mr BERTHE Martin a donné son préavis de départ, le 23 juin 2023, le conseil accepte de restituer la caution d'un montant de 281,56 € et accepte de louer ce logement à Mme GILLOT Charlette à compter du 1^{er} septembre 2023 avec un loyer de 291,69 €. La réalisation d'un bicouche dans la cour sera réalisé début septembre pour un montant de 2 283,69 €

2) SIEML – Réparation éclairage public – Aire des Prés Naiteaux, afin de remettre en état le candélabre, le conseil décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEML pour le remplacement du mât et de la lanterne accidentés par un tiers identifié.

3) Magasin Proxi, demande d'indemnisation en raison d'une baisse du chiffre d'affaires du magasin durant les mois de travaux de la RD 748 et Place du Comte Hector le conseil valide après un vote à bulletin secret (1 contre 12 pour) d'exonérer les loyers pendant 6 mois soit un montant total de 1 504, 44 €.

♦ **Décision budgétaire modificative n°1 Budget principal,** un virement de crédits a été réalisé en section de fonctionnement :

Chapitre 014 article 739118 = + 1 400,00 €

Chapitre 11 article 615221 = - 1 400,00 €

♦ **Projet Educatif du Territoire enfance-Jeunesse 2023-2023,** la restitution du bilan 2020-2023 a été faite ainsi que la présentation du projet 2023-2026. Le conseil a validé le projet qui consiste :

- Donner à chaque enfant les moyens de réussir
- Soutenir les parents, professionnels dans leur rôle d'acteur éducatif
- Participer à la construction de l'enfant dans son parcours citoyen

♦ **Demande d'acquisition d'un terrain situé au 8 Impasse de l'Abbaye,** le conseil accepte de céder le terrain d'environ 100 m² appartenant à la commune à Mr et Mme DEFOIS. Une enquête publique sera nécessaire pour la réalisation de l'acte.

♦ **Liaisons douces centre bourg :** le cabinet VIC-OUEST, a été choisi pour réaliser la liaison douce en tant que Maître d'œuvre.

♦ **Information Frances Services :** ce service situé au Coin de la Rue à Vihiers permet d'accompagner les personnes pour leurs démarches administratives. Des permanences seront proposées à la mairie de Montilliers. En 2022, 153 Montéglésiens ont bénéficié de ce service.

Le conseil municipal

Procès-Verbaux du Conseil Municipal

Comptes rendus des commissions municipales

◆ Voirie :

- Les travaux d'enrobé au niveau du centre-bourg seront finalisés à la mi-septembre. Le matériel urbain sera validé lors de la prochaine réunion de chantier, le mardi 12 septembre.

- Suite aux pluies de début septembre, des interventions de nettoyage seront assurées par Cholet Agglomération.

◆ **Cimetière** : Si vous êtes intéressés pour aider l'équipe de bénévoles déjà en place, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie. L'entretien est réalisé le mercredi matin toutes les 3 semaines.

◆ **L'Espérance Sportive de Montilliers**, suite à la proposition d'une commission faite par le président du club lors du conseil du 5 juillet, les 4 élus ci-dessous ont été désignés, Damien GRELLIÉ, Thierry CHAUVIGNÉ, Marie- Geneviève BOISSINOT et Philippe BERNARD.

Séance 12 Octobre

1) Désignation des référents déontologues : le droit des élus de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de leur apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local, le conseil municipal a adopté à l'unanimité (12 voix pour) la liste de référents déontologues proposée par l'AMF49. Ceux-ci sont nommés jusqu'à l'expiration du mandat 2020-2026.

2) Attributions de compensation pour 2023 : la défense extérieure contre l'incendie est une compétence transférée à Cholet Agglomération. Un ajustement de l'attribution pour 2023 donne lieu à une réduction pour les travaux de réparation d'un poteau d'incendie hors usage avant le transfert. Le montant de l'attribution de compensation 2022 s'élève actuellement à 145 987,00 €, elle sera portée à 141 069,00 € en 2023 et reviendra à 145 987,00 € à partir de 2024 et les années suivantes.

3) Versement d'un fonds de concours au SIEML pour les opérations de dépannages du réseau de l'éclairage

public réalisées sur la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023 s'élève à 3 157,10 € T.T.C.

4) Subvention communale à Loisirs Pluriel Cholet : cette association propose un accueil paritaire pour les enfants en situation d'handicap ou non, de 3 à 18 ans. Dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale), afin de préserver des ressources sur le territoire et maintenir un service nécessaire aux familles et favoriser l'inclusion, Loisirs Pluriel Cholet sollicite une aide de 293 euros de la commune.

Le conseil municipal accepte le versement de la subvention à l'unanimité.

5) 32^{ème} Rallye des Côteaux du Layon : le circuit se déroulera sur une partie du territoire de Montilliers le samedi 20 avril 2024 de 17h à 22h30. Cette manifestation est organisée par l'Ecurie de Plantagenêt. Le conseil municipal a donné un avis favorable. La commune devra prendre des arrêtés de circulation.

6) Liaison douce centre bourg : le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'itinéraires cyclables de la société Vic Ouest pour un montant de 6 876,00 € T.T.C.

7) Bâtiment de la cantine : le conseil municipal demande au cabinet Vic Ouest de réaliser une mission d'assistance de maîtrise d'œuvre concernant un projet de réhabilitation de l'ancienne cantine, place Marie Leroy. Le coût s'élève à 15 390,00 € T.T.C. le conseil valide le devis à 11 voix pour et 1 abstention.

8) Extincteurs : le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de renouvellement du parc extincteurs et le contrat de maintenance additionnelle pour un montant de 1 540,97 € T.T.C. de la société E.N.S.I. (Extincteurs Nantais Sécurité Incendie).

9) Club House : l'aménagement du bar est à la charge de la commune, le conseil accepte à l'unanimité le devis établi par l'entreprise BROUILLET s'élevant à 19 427,18 € H.T. Les achats de mobilier (tables, chaises, bureaux, réfrigérateur, chambre froide, ...) sont à la charge de l'ESM.

Procès-Verbaux du Conseil Municipal

La dépense n'étant pas budgétisée sur le budget principal 2023, il est nécessaire de réaliser une décision modificative :

- Dépense investissement, article 21351 opération 222 = + 25 000,00 €.
- Dépense investissement, article 21318 opération 277 = - 25 000,00 €.

Un tour de table est réalisé pour énoncer les comptes rendus des commissions communales et de Cholet Agglomération :

♦ **Bâtiments** : des devis avaient été réalisés pour

- la réfection des marches et de la terrasse à la MCL Le Lys,
- la réfection des marches de l'église, et suite à la cession d'activité de l'entrepreneur, la commission va solliciter d'autres entreprises de maçonnerie.

♦ **Voirie** : suite aux inondations, le service voirie de Cholet Agglomération est intervenu à divers endroits de la commune pour nettoyer les fossés.

Le parking de la zone des Bordages va être également réfectionné.

♦ **Espaces verts** : le devis de la Pépinière La Saulaie s'élève à 1 713,36 € T.T.C. pour le garnissage des massifs le long de RD748.

♦ **MCL le Lys** : il a été procédé à la pose de volets et élingues pour les projecteurs de la scène de la MCL le Lys. Le nouveau panneau d'identification de la MCL a été posé.

♦ **Stade** : les projecteurs de l'éclairage du terrain synthétique ont été remplacés par des projecteurs LED. Rappel, le coût de la participation à verser au SIEMML s'élève à 32 630,94 € T.T.C.

♦ **Environnement** : un inventaire devra être réalisé pour les équipements de tri sur la commune. Relancer la communication sur le principe de tri des déchets dans nos conteneurs.

♦ **Fêtes et Cérémonies** : une rencontre avec les associations est prévue le 8 novembre prochain à 20h30 pour organiser la fête des associations du 13 juillet 2024.

Affaires diverses :

▫ **Antenne téléphonique mobile** : le conseil municipal donne un avis favorable pour l'installation d'un relais de téléphonie mobile Bouygues. Elle sera installée près de l'autre antenne relais Orange.

▫ **Bail location 46 route d'Angers** : celui-ci arrive à échéance le 30 avril 2024. Le conseil municipal décide de renouveler le contrat pour un an.

Séance 9 Novembre

1) Centre de loisirs le CLÉ Subvention communale 2023 : le conseil accorde la subvention moyennant la somme de 3 423,03 €. Le montant correspond à l'accueil des enfants de Montilliers.

2) Convention d'occupation / Antenne relais Bouygues Télécom : suite à l'approbation par le conseil municipal du projet de l'antenne Bouygues, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour la location de la parcelle.
Une redevance de 2 000,00 €/an sera versée à la commune.

3) Redevance orange – occupation du domaine public 2023 : l'opérateur Orange verse à la commune la somme de 1 703,52 € correspondant aux installations d'infrastructure de télécommunication déclarées.

4) Vente d'Herbes sur pied 2023 : il est décidé de vendre l'herbe sur pied de parcelles communales cadastrées selon l'indice 2023 = + 5,63 % :

- D n°409 à Mr Rémy BRIAND = 81,00 €,
- D n°904 à Mr Frankie BOISSINOT = 211,00 €
- D n°992, C n°62, 63,64 à Mr Vincent RENAULT = 232,00 €
- D n°282 au G.A.E.C LAMBERT à 314,00 €

Procès-Verbaux du Conseil Municipal

5) Chèques cadeaux employés municipaux : il est attribué un montant de 80,00 € par agent. Ils seront remis lors de la soirée conviviale entre élus et agents municipaux le 12 décembre 2023.

6) Zone d'accélération des énergies renouvelables / modalités de concertation : il s'agit d'identifier des zones où les communes souhaitent prioritairement voir s'implanter des projets d'énergies renouvelables. Il est demandé aux communes d'impliquer le public en l'informant et en lui conférant la possibilité de donner son avis. Le conseil valide les modalités de concertation au public à la mairie (dossier consultable aux horaires d'ouverture de la mairie ; dossier consultable sur le site de la commune ; un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres des habitants pour les informer).

7) Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) : Cholet Agglomération a prescrit l'élaboration d'un PLUi-H sur l'ensemble du territoire. Après une phase de diagnostic territorial, d'études, de échanges avec les élus, il convient de débattre du projet PADD et de prendre acte de celui-ci sur les orientations générales.

8) Audit énergétique du SIEML salle MCL le Lys : La commune réfléchit à un nouveau système de chauffage pour remplacer la chaudière au fioul de la Maison Commune de Loisirs le Lys qui devient vieillissante et consommatrice. Après avoir exposé le rapport de pré-diagnostic établi sur la MCL, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour lancer les études de faisabilité et de réaliser un audit énergétique.

9) Club-House : Le conseil valide le devis de l'entreprise relatif à la variante du marché correspondant à la pose de 24m² de stratifié sur les murs de l'arrière bar pour un montant de 1 447,32 €. La réunion de la réception des travaux a eu lieu le lundi 6 novembre. La municipalité a émis des réserves auprès de certaines entreprises. Une inauguration aura lieu prochainement.

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales :

♦ **Information :** validation du devis à la société l'écrivain public pour la réalisation des cartes de vœux et du bulletin municipal.

♦ **Lotissement La Fontaine II :** Les plantations du lotissement seront réalisées par les agents municipaux.

♦ **Fêtes et Cérémonies :** « Montilliers en fête » sera organisée par la municipalité avec la participation des associations le vendredi 12 juillet 2024.

♦ **Cimetière :** Un repas est offert aux bénévoles le 6 décembre pour les remercier de leur disponibilité et du travail fourni à l'entretien du cimetière. Plusieurs messages de félicitations ont été adressés à la municipalité pour la qualité du travail accompli.

♦ **Voirie :** la réception des travaux a été effectuée le 20 octobre, il reste une partie des potelets à poser par l'entreprise CREPEAU et l'aménagement des espaces verts par les employés municipaux.

♦ **Culture :** dans le cadre de la saison culturelle Itinérances de Cholet Agglomération, un spectacle sera au programme pour Montilliers « Petits Potins Lyriques », sur scène le vendredi 16 février 2024 – 20h à la salle Mcl le Lys.

Séance 7 Décembre

1) Le conseil municipal a pris acte des rapports annuels 2022 de Cholet Agglomération sur les prix et la qualité des différents services :

- Service de l'eau potable
- Service assainissement
- Service de la gestion des déchets

2) Tarifs communaux 2024, les prix des locations des salles municipales et des concessions du cimetière ont été revus avec hausse de 1%.

Procès-Verbaux du Conseil Municipal

À partir du 1^{er} janvier 2024, un forfait de 30 € sera demandé lors des locations des tables et des bancs pour les personnes extérieures à la commune. Le détail des tarifs paraîtra dans le bulletin municipal du 2nd semestre 2023, distribué mi-janvier.

3) Décision modificative n°4 - Budget commune, les travaux ont été réalisés et achevés sur l'exercice 2023 alors que les travaux devaient être réalisés et finalisés sur la période du 2^{ème} semestre 2023, voire début 1^{er} trimestre 2024. Afin de mandater les dernières factures, il est nécessaire de réaliser un virement de crédits en section d'investissement à hauteur de 77 000,00 €, le conseil valide les écritures de virement.

4) Prime pouvoir d'achats exceptionnelle forfaitaire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, par vote à bulletin secret (11 pour ; 1 abstention ; 0 contre), décide d'attribuer à l'ensemble des agents de Montilliers la prime de pouvoir d'achat, le montant étant réduit à proportion de la quotité de travail et de la durée d'emploi sur la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023. Un deuxième vote a été effectué pour calculer le pourcentage attribué de la prime. (8 entre 50 et 100 % ; 3 entre 0 et 50 % ; 1 abstention). Après un troisième vote, le taux à 60 % a été validé par le conseil municipal (6 voix pour 60% ; 4 pour 50% ; 1 pour 100 % et 1 blanc). Cette prime sera versée sur les salaires du mois de janvier 2024.

5) Servitude de passage sur la parcelle B n°1021, la commune est propriétaire de 2 parcelles (B n°1022 et B n°950) qui desservent la parcelle B n°1021. La parcelle cadastrée appartenant aux consorts GRANGEREAU fait l'objet d'une division parcellaire. Le conseil acte une convention de servitude pour le droit de passage et d'accès aux parcelles divisées. Les frais d'actes seront à leur charge.

6) CTG (Convention Territoriale Globale), un avenant à la convention signée en 2022, entre la CAF du Maine et Loire, Cholet Agglomération et ses communes membres qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire. Le conseil décide d'approuver cette convention de coopération définissant les

missions des chargés de coopération sectorielle ainsi que les relations techniques et financières entre les parties.

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales :

♦ **Une naissance un arbre**, les Montéglésiens étaient au rendez-vous pour cette manifestation appréciée et conviviale.

♦ **Voirie**, les potelets seront installés semaine 50.
- liaison douce, une rencontre a eu lieu le 6 décembre entre VIC-OUEST, le SIEMML et la municipalité pour finaliser le projet de la liaison douce route de Valanjou, stade.

Affaires diverses :

▫ **Lotissement La Fontaine II**, l'appel d'offres sera lancé le 12 décembre pour les travaux d'aménagement du lotissement, réception des plis le 12 janvier 2024 à 12h.

▫ **Réception des travaux de la traversée du bourg et du club-House**, les chiffres définitifs seront communiqués dans le prochain bulletin municipal et les dates d'inauguration restent à définir.

▫ **Bâtiment de la cantine**, une rencontre entre VIC-Ouest et les assistantes de la Maison des Lucioles a eu lieu pour finaliser les besoins du projet. Un chiffrage du projet sera rendu fin janvier.

▫ **Proxi**, Sophie LAMBERT, l'actuelle gérante souhaite arrêter son activité. Une réflexion est en cours pour son remplacement et le devenir de la supérette.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le jeudi 11 janvier 2024 à 20h avec la présence de Mme SOCHELEAU, directrice de l'EHPAD le Prieuré, pour présenter les activités proposées aux personnes extérieures de l'EHPAD.

Commission Voirie

Aménagement du centre-bourg



Mise au programme lors des élections municipales de 2020, l'aménagement et sécurisation de la traversée a été lancée en 2022 avec le choix d'un maître d'ouvrage. C'est le cabinet Vic Ouest de Chalonnes s/ Loire qui a été retenu.

Après plusieurs mois et réunions de travail avec la commission le projet a été présenté au conseil.

- Recalibrage de la voirie et du carrefour Ouest.
- Réfection de l'ensemble des trottoirs et création de massifs.
- Mise en place d'une chicane et modification du parking toujours côté Ouest.
- Création de trois plateaux (1 au carrefour rue du Lys, Rue du Prieuré, 1 au Centre Bourg, et 1 sortie Est).
- Limitation à 30 km/h sur l'ensemble de la traversée.
- Aménagement de la place de l'Église et mise aux normes de l'arrêt de bus.
- Mise en sens unique de la rue de l'École et rue de la Paix.

Après l'accord du département, le conseil a validé le projet le 9 février 2023 et, l'appel d'offres lancé fin mars pour une ouverture des plis le 20 avril. Une réunion publique a été organisée le 9 mai devant une centaine de personnes pour la présentation du projet, du déroulement des travaux et de l'entreprise retenue. C'est l'entreprise BOUCHET TP d'Yzernay qui a été retenue pour un montant des travaux 523 428,82 € HT.

Le chantier a commencé fin mai pour prendre fin le 20 octobre. (Seuls du mobilier urbain et des aménagements paysages restent à terminer ceux-ci devraient être réalisés avant la parution du bulletin).

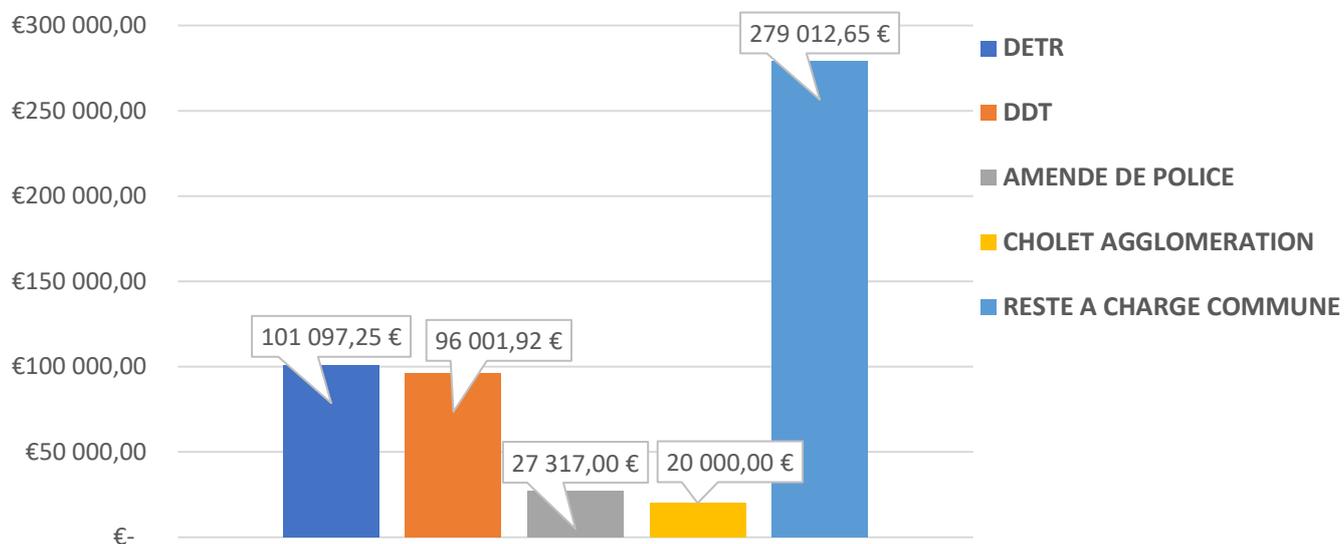
Durant cette période la circulation a été fortement perturbée sur l'ensemble de la commune sans pour autant occasionner d'incidents majeurs.

Merci à l'ensemble des Montéglesiens et particulièrement à nos commerçants pour leurs compréhensions.



Commission Voirie

F inancement des travaux



Le montant de la TVA s'élevant à 104 685,76 €.
L'investissement total s'élève à 628 114,58 € TTC en sachant que nous récupérerons 103 035,91 €.



Photos Montilliers 2023

Thierry CHAUVIGNÉ
Responsable de la commission.

Commission Bâtiments - Urbanisme



Bâtiment

Après bien des déboires au niveau de certains travaux et suivi de chantier, la réception des travaux pour la réhabilitation des anciens vestiaires de l'E.S.M en club house s'est déroulée le 6 novembre dernier en présence de l'architecte et des entreprises concernées. Quelques réserves ont été émises notamment une relative à la trappe permettant d'accéder au vide sanitaire.

Aujourd'hui, malgré un certain retard pour l'installation du bar et des aménagements intérieurs, celui-ci est opérationnel, fonctionnel et bien apprécié par tous les acteurs (dirigeants, joueurs, entraîneurs, spectateurs,). Le montant des travaux représente 389 004,53 € et parmi les différentes aides sollicitées, nous avons bénéficié de 20 000,00 € de fonds de concours de la part de Cholet Agglomération.

Comme prévu, les projecteurs de l'éclairage du terrain synthétique ont été remplacés par des projecteurs LED dans un souci d'économie d'énergie et de meilleures performances. Le SIEMML prenant à sa charge 25% du montant de l'investissement, le coût de la participation financière à verser par la commune s'élève à 32 630,94 € TTC. Voilà l'E.S.M bien parée pour réaliser une belle fin de saison.

Urbanisme

Après une modification de rejets d'eaux pluviales pour le lotissement Fontaine II et au vue de l'avis favorable des services de l'Eau, Environnement et Biodiversité ; la commune va pouvoir poursuivre les démarches pour créer 5 nouveaux lots à usage d'habitation sur une parcelle à urbaniser d'environ 3 500 m².

Les démarches pour la viabilisation du terrain sont lancées et nous serons bientôt en mesure de proposer un prix de vente au m². Concernant le lotissement du Lys, le schéma directeur est en cours et il nous faut attendre juin 2024 pour obtenir les résultats 2023 relatifs à la station d'épuration pour pouvoir entamer les démarches et répondre à la demande.



Philippe BERNARD.

Commission Information

Comme chaque année, cette commission a porté son énergie sur la publication des organes d'information que sont le flash info et le bulletin municipal.

Cette année un nouvel outil est venu compléter le site internet, Facebook le panneau lumineux de la route d'Angers et l'application CityAll.

Une borne murale ! Vous pouvez y retrouver tout l'affichage légal ainsi que les différentes informations sur la commune, sur Cholet Agglomération et les organismes extérieurs.

Si vous avez des difficultés pour naviguer sur la borne, n'hésitez pas à venir en mairie.

Si vous ne l'avez pas déjà fait sur vos smartphones, téléchargez l'application CityAll, vous recevrez les actualités et infos de la commune par des pushes. Vous êtes déjà 383 abonnés !

Dominique MARTIN
Responsable de la commission.



Commission Espaces Verts



Le fleurissement des espaces publics est important pour notre commune. Il contribue à la mise en valeur du territoire et améliore la qualité du cadre de vie des habitants.

Cette année 2023 a été particulière. Pendant les travaux, les jardinières du centre bourg n'ont pas été fleuries. Mais en cette fin d'année, la traversée de Montilliers a retrouvé des couleurs (plantations de fleurs, d'arbres et d'arbustes).

Laurent BOSSOREIL
Responsable de la commission.

Urbanisme Montilliers 2023

Les Permis de Construire

Délivrés en 2023

Dates D'accord	Noms	Adresses	Travaux
13/04/2023	BABIN Samuel	Chemin de Jusalem	Modificatif ajout d'une porte
30/03/2023	REULIER Landry	Chemin du Bois Brûlé	Construction d'un garage
30/03/2023	SCI TISSEROND	Chemin des Bordages	Construction de préau avec panneaux photovoltaïques
27/04/2023	PROUTIÈRE Jérémie et MARTIN Émeline	Lotissement la Fontaine	Création d'un garage attenant à l'habitation
16/05/2023	SCI TISSEROND	Chemin des Bordages	Construction d'un hangar
28/09/2023	SAS DOZLIGN	Rue du 9 Mai 1950	Extension d'un bâtiment
05/10/2023	THOMAS Alain	Rue de la Grand'Cour	Construction d'une maison individuelle
30/10/2023	BILLARD Bertrand	Village de Tirpoil	Mise en conformité d'un préau

Les Déclarations Préalables

Délivrés en 2023

Dates D'accord	Noms	Adresses	Travaux
05/03/2023 Tacite	BAUDRIER Yvon Pierre	Chemin du Bois de la Roche	Construction d'une véranda
15/03/2023 Tacite	GAZEAU Joseph	Rue des Futaies	Installation de panneaux photovoltaïques
04/04/2023 Tacite	BOURASSEAU Joseph	Route de Valanjou	Installation de panneaux photovoltaïques
20/04/2023 Tacite	SCI Del 2i	Route de Vihiers	Installation de panneaux photovoltaïques
20/04/2023 Tacite	GAZEAU Joseph	Rue des Futaies	Construction d'une pergola
02/05/2023 Tacite	GIRARD Christian	Lotissement La Fontaine	Construction d'une véranda
05/03/2023 Tacite	BAUDRIER Yvon Pierre	Chemin du Bois de la Roche	Construction d'une véranda

Urbanisme Montilliers 2023

Les Déclarations Préalables (suite)

Délivrés en 2023

Dates D'accord	Noms	Adresses	Travaux
09/05/2023 Tacite	GHISLAIN Stéphane	Rue du Puits du Four	Restauration de la toiture et pose de vélux
24/05/2023 Tacite	SAS MECATHERM	ZA des Bordages	Travaux de façades
07/06/2023 Tacite	Association Amicale St Joseph	Route d'Angers	Aménagement de 2 logements locatifs
08/06/2023 Tacite	MARTIN Jean-Sébastien	Lotissement les Galauderies	Ajout de fenêtre et installation panneaux photovoltaïques
15/06/2023 Tacite	BERNARD Sylvain	Chemin des Roches	Mise en place de 6 tunnels
23/06/2023 Tacite	VIAU Mickaël	Lotissement La Fontaine	Construction d'un préau
27/06/2023 Tacite	EARL My Duck	Chemin du Mesnil	Remplacement de plaques Fibro en tôle acier
29/08/2023 Tacite	CHARBONNIER Anne-Marie	Chemin du Balloir	Changement d'ouvertures
01/09/2023 Tacite	EARL My DUCK	Chemin du Mesnil	Installation de panneaux photovoltaïques
08/09/2023 Tacite	BERGE Clément	Impasse du Pressoir	Pose de vélux
20/10/2023 Tacite	SOURICE Valérie	Rue du Prieuré	Installation de panneaux photovoltaïques
06/11/2023 Tacite	MARTIN Jean-Sébastien	Lotissement des Galauderies	Construction d'une piscine et d'un local technique et ajout de panneaux photovoltaïques
16/11/2023 Tacite	BAUDRIER Yvon	Chemin des Bois de la Roche	Extension d'une maison d'habitation
18/11/2023 Tacite	BAUDRIER Yvon	Chemin des Bois de la Roche	Isolation – Bardage bac acier
21/11/2023 Tacite	COIFFÉ Paul-Henry	Chemin des Bordages	Isolation par extérieur avec finition enduit
08/12/2023 Tacite	BAES Olivier	Chemin du Bois Brûlé	Installation de panneaux photovoltaïques

Commission Cimetière



Merci également à tous les bénévoles qui œuvrent eux aussi à l'entretien de cet espace, toutes les 3 semaines. Un repas convivial de fin d'année a pu être partagé ensemble pour les remercier.



À nouveau, le cimetière de Montilliers est mis à l'honneur. Récemment les employés communaux ont rechargé tous les espaces entre les tombes, de petits graviers sablés.

Un super travail qu'il est indispensable de remercier : au regard des agréables retours de satisfaction des familles (que nous pouvons entendre ou lire relatant la propreté des aménagements) qu'elles soient habituées ou nouvelles à visiter ce lieu de recueillement.



Édith GOUJON
Responsable de la commission.



Commission Employés Municipaux

Nos Agents Municipaux

Catherine
et Anne-Sophie

Service
Administratif



Fabrice, Étienne
et Christophe

Service
Technique



Hélène et
Marie-Christine

Service Technique
de surface



L'année 2023 s'est écoulée sans grand changement dans l'organisation pour nos employés municipaux. Catherine et Anne-Sophie assurent le secrétariat, l'accueil de la mairie, et la gestion de l'agence postale.

Fabrice, Etienne et Christophe sont en charge de l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.

Hélène et Marie-Christine se chargent de l'entretien des salles et de la mairie, et ponctuellement les espaces verts pour Marie Christine.

Nous avons également accueilli Mathurin, Mathis et Simon en tant que stagiaire pour découvrir le métier.

Nous n'avons pas eu de surveillant de baignade cette année, espérons que nous ayons des candidats pour Juillet et Aout 2024 : n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie si des jeunes sont intéressés pour passer le BNSSA, afin de vous renseigner sur les conditions d'obtention.

Merci à chacun et chacune pour leur disponibilité et pour leur travail respectif qui permet d'embellir notre commune et de vous accueillir du mieux possible dans nos salles et nos espaces verts.

Bonne et Heureuse Année 2024.



Marie-Geneviève BOISSINOT
Responsable de la commission.

Commission Fêtes et Cérémonies

Cérémonies

Le 8 mai 1945 fixe l'acte de capitulation et la cessation des hostilités en Europe. L'Armistice du 11 novembre 1918 met fin aux combats de la première guerre mondiale. Nous avons célébré ces deux événements comme chaque année et malheureusement nous ne pouvons que constater le peu de participation des Montéglesiens.



Voyage du Conseil



Comme tous les deux ans, le voyage du conseil a eu lieu. Nous nous sommes rendus à la Rochelle avec la visite de la ville, un bon repas, une excursion en mer et pour terminer une dégustation des produits du terroir. Avec les membres du conseil, étaient présents, les anciens conseillers, le personnel actuel et ancien, les membres du CCAS et les responsables des associations.

Esprit de Fête

Le 25 novembre, le sapin comme à son habitude est venu prendre sa place sur la place de l'église dans l'attente de Noël en Lumière.



Montilliers en Fête

La fête des associations qui devait avoir lieu le 13 juillet 2024, a été avancée au vendredi 12 juillet 2024 en fonction de la disponibilité de l'artificier, l'animation sera assurée par Layon Music. Notez la date dans vos agendas !

Dominique MARTIN
Responsable de la commission.

Une Naissance – Un Arbre



*Une Naissance
un Arbre*



L'opération « Une Naissance, un Arbre » permet de célébrer la naissance de chaque petit Montéglesien.

Ils deviennent parrains d'un arbre planté sur la commune. En 2022, 11 enfants sont nés à Montilliers. Samedi 25 novembre 2023, les enfants ainsi que leurs parents se sont rendus rue de la Paix afin de découvrir l'arbre parrainé. Le temps de quelques photos, nous nous sommes retrouvés à la salle annexe de la mairie afin de remettre à chacun un certificat de parrainage et un livre offert par la municipalité.

Ce fût l'occasion aussi d'accueillir les nouveaux habitants sur notre commune.

Après le mot d'accueil de Mr le Maire Philippe BERNARD relatant les services et la vie associative à Montilliers, les nouveaux habitants se sont vus remettre un coffret par Cholet Agglomération.

Un moment d'échanges et de convivialité qui s'est clôturé par un verre de l'amitié.

Agnès BOISSON.

*Les nouveaux
Habitants*



BIENVENUE à MONTILLIERS



Dans le cadre de la 18^e « Tournée des Villages »
Le Théâtre Régional des Pays de la Loire a
présenté : « l'ORCHESTRE » de Jean Anouilh
mise en scène de Camille de la Guillonnière
le 3 juillet au Prieuré de Montilliers



L'orchestre de Madame Hortense donne ce soir, à la brasserie du Globe et du Portugal, les brillants morceaux du répertoire que sont « Cocardes et cocoricos » de Duverger, et le non moins mémorable « Volupté à Cuba ».

Dans cette brasserie d'une ville d'eau, cinq femmes d'un orchestre de musique légère s'entredéchirent à cœur joie entre deux morceaux sirupeux, sous l'œil du pianiste, seul mâle présent.

La troupe du TRPL est arrivée à l'EPHAD de Montilliers et a pu installer la scène, les projecteurs et costumes, mais aussi le bar du théâtre et la librairie ambulante. La représentation a eu lieu au grand air dans la cour interne du Prieuré, dans un lieu emblématique et historique de notre beau village. La soirée étant un peu fraîche, de petites couvertures attendaient les spectateurs ! Tout a été pensé pour que chacun se sente chez lui et n'oublie jamais que le théâtre est une fête. Une heure avant le début du spectacle, acteurs et actrices nous ont accueillis costumés et ont proposé de déguster quelques gourmandises pour préparer le spectateur au spectacle qui l'attend.

Après la représentation, les conversations se sont prolongées au bar du théâtre, autour de la librairie ambulante et les échanges se sont engagés entre les spectateurs et les acteurs.

Une soirée très réussie où les résidents qui le souhaitaient ont également pu participer.



Commission Culture

« La Vieille Fille » a joué sa dernière le 28 février 2023 à Montilliers pour Itinérances.

Le festival Itinérances de Cholet Agglomération a posé ses projecteurs le mardi 28 février à Montilliers avec une pièce du Théâtre régional des Pays de la Loire. Ce festival est né d'une volonté d'irrigation du territoire à laquelle l'ensemble des services culturels de l'agglomération participent, pour que tout le monde ait le même accès à la culture. Un atelier de deux heures avec deux comédiens a aussi été organisé avec une classe de 3^e du collège Vallée du Lys pour une première approche du théâtre et en espérant que les enfants seront ensuite prescripteurs.



Résumé : En 1816, à Alençon, Rose-Marie Cormon veut être épousée pour elle-même et non pour ses millions. Mais, l'âge venant, l'urgence transforme son désir en une véritable monomanie. Entourée d'être cupide, elle ne trouve pas le bon prétendant. Un odieux quiproquo, un véritable abus de faiblesse, livrera bientôt la perdrix dodue sur un plateau d'argent au candidat le plus habile.

De situations burlesques en tragédie familiale, cinq acteurs portent la langue de Balzac pour en révéler l'humour, la poésie et la force politique. Une petite centaine de spectateurs, amateurs de théâtre et de littérature ont pu apprécier cette représentation.

Petits Potins Lyriques

Proposé par le conservatoire du Choletais et la commune de Montilliers.

Trio vocal et piano

La joyeuse bande de copines se retrouve en musique : trois chanteuses lyriques, une pianiste.

Au programme de cette soirée très girly : confidences, conseils sentimentaux, tarots de Marseille et potins croustillants ! On s'amuse, on pleure, on refait le monde et on trinque ! Une galerie de portraits, emplie d'éclats de voix, de tendresse et de bonne humeur ! L'émotion des voix lyriques et les grands thèmes de l'opéra, la fantaisie burlesque et les quiproquos de l'opérette, le swing glamour des songs américaines. Des surprises et du partage !

Infos : Tout public /renseignements au 02.44.09.29.06

Tarifs : 3€, 5€, 8€

Réservations en ligne : my.weezevent.com/petits-potins-lyriques-2

Programme détaillé et infos réservation sur cholet.fr

Réservez dès maintenant et Venez Nombreux !

ITINÉRANCES

CONCERT

PETITS POTINS LYRIQUES

Vendredi 16 février 2024 à 20h
Maison du Lys
Montilliers

Montilliers

ESPACE SAINT-LOUIS CONSERVATOIRE

CHOLET agglomération

Gladys RÉVELLIÈRE
Responsable de la commission.

Tarifs Communaux 2024

Maison commune de loisirs « le Lys »

- Option 1 = salle bienvenue (215 m²)
- Option 2 = salles bienvenue et mélodie (550 m²)

Hors commune	Option 1	Option 2
Mariage, banquet, soirée dansante	271,00 €	832,00 €
Concours de belote		322,00 €
Manifestation association, C.E. (week-end et jours fériés)		436,00 €
Manifestation association, C.E. (hors week-end et jours fériés)		382,00 €
Vin d'honneur	187,00 €	317,00 €
Association à but non lucratif (assemblée générale, conférence) journée		286,00 €
Autocaristes, entreprises		796,00 €
Autocaristes, entreprises (hors week-end)		484,00 €
Possibilité de prendre la salle la veille pour préparation		130,00 €

Commune	Option 1	Option 2
Mariage, banquet, soirée dansante	213,00 €	598,00 €
Associations : concours de belote, concours de chants, loto, soirée dansante, après-midi dansant, utilisation à but non lucratif (journée)		176,00 €
Séance théâtrale (par séance)		130,00 €
Vin d'honneur	129,00 €	173,00 €
Gratuité pour la préparation la veille d'une manifestation		

Commune et Hors commune	
Réveillon professionnel	1 196,00 €
Répétition générale de spectacle (tarif applicable aux associations de la commune et hors commune)	130,00 €
Caution à verser à la remise des clés hors régie	500,00 €
Caution à verser à la remise des clés avec régie	1 000,00 €
Perte des clés	162,00 €
Location Tables rondes (15 tables de 8 personnes – tarif à l'unité)	9,00 €
Location vidéo projecteur et table de mixage par manifestation	40,00 €
- 50 % de réduction pour l'utilisation de la salle le 2 ^{ème} jour pour la même option	

Salle annexe de la mairie

	Commune	Hors commune
Journée entière	101,00 €	151,50 €
Vin d'honneur	80,00 €	120,00 €
Association à but non lucratif (Assemblée générale, conférence, ...)	Gratuit	41,00 €
Caution		100,00 €

Tarifs Communaux 2024

Salle « Joly-Bourg »

	Commune	Hors commune
Mariage, Banquet, Soirée dansante privée	190,00 €	
Associations – manifestations à but lucratif		
• Week-end et jours fériés (Concours de belote, loto, tarot, ...)	98,00 €	147,00€
• Hors week-end et jours fériés (Concours de belote, loto, tarot, ...)	50,00 €	75,00 €
Association à but non lucratif (Assemblée générale, conférence, ...)	Gratuit	60,00 €
Vin d'honneur	80,00 €	120,00 €
Journée de vente commerciale	115,00 €	172,50 €
Entreprise (Réunion, conférence, formation)	82,00 €	123,00 €
Caution	310,00 €	

Pour tous : Salle Joly-bourg et Salle annexe de la Mairie

Location le lendemain pour la même option : ½ tarif

Annulation de la réservation : 50 % du tarif de location

Perte de clés : 162,00 €

Nettoyage complet de la salle obligatoire sous peine de retenue de la caution

Règlement et contrat à remplir et à signer

Possibilité de prendre la salle la veille pour préparation (selon disponibilité) : gratuit

50 % des arrhes demandés à la signature du contrat pour la réservation.

Location forfaitaire pour livraison de tables + bancs : 30,00 €

Location de vaisselle (Maison commune de loisirs le Lys, Salle Joly-Bourg, Salle annexe mairie)

Bac de 50 couverts (+ paiement vaisselle manquante) : **19,00 €**

Cimetière

Terrain		Le colombarium	
Concession pour 30 ans	66,00 €	Concession pour 30 ans	374,00€
Concession pour 50 ans	91,00 €	Concession pour 50 ans	586,00 €
Concession pour emplacement enfant est de 50% du tarif ci-dessus			
Cavernes (4 urnes)		Jardin des Souvenirs	
Concession pour 30 ans	657,00 €	Concession pour 30 ans	81,00 €
Concession pour 50 ans	859,00 €	Concession pour 50 ans	101,00 €

Photocopies

Format A4 et A3 noir et blanc à l'unité 0,40 €

Format A4 et A3 couleur à l'unité 1,00 €

Recto/versole double du format simple

État Civil Année 2023

Naissances

Lison et Julyan L'HOMMELET – le 2 février – Route d'Angers
Adryann FILONNEAU – le 6 Février – Rue des Blés d'Or
Alessyo BOUTIN – le 22 février – Rue du Petit Vihiers
Léna PROUTIERE – le 11 avril – Place des Lavandières
Zac BOURASSEAU – le 4 mai – Rue de la Fontaine
Owen BRÉGEON TRAVERS – le 11 juin – Route de Mâchelles
Charlie PERROCHON – le 8 août – Chemin du Puy aux Moines



Mariages

Ludovic GIRARD – DUPONT et Emilie CHARBONNIER – le 10 juin
Johan SAINT-LEGE et Linda BONNEAU – le 10 juin
Sébastien THOMAS et Malvina HOUSSIN – le 28 octobre



Décès

René FOURNIER – le 14 février – 90 ans - Maison de retraite
Elie CHEVRIER – le 24 février – 84 ans – Impasse de la Tannerie
Jean-François REMEAU – le 11 avril - 54 ans – Village de Tirpoil
Josette GRANGER – le 7 mai – 87 ans – Maison de retraite
Michelle SABOURIN – le 19 mai – 90 ans – Maison de retraite
Georgette GRANGEREAU – le 26 mai – 98 ans – Maison de retraite
Roger LAPLACE – le 27 mai – 89 ans – Maison de retraite
René BONNIN – le 30 juin – 84 ans – Maison de retraite
Maurice GABORIT – le 3 juillet - 84 ans – Square de l'Abbaye
Emilienne DROUET- le 3 juillet – 93 ans – Maison de retraite
Denise MATIGNON – le 7 juillet – 85 ans – Rue du Romarin
Jean-Fred CHÉNÉ – le 18 juillet – 50 ans – Chemin du Bois de la Roche
René MOREAU – le 10 août – 86 ans – Maison de retraite
Bernard PAYRAUDEAU – le 18 août – 85 ans – Maison de retraite
Robert CHARRIER – le 4 septembre – 90 ans – Maison de retraite
François HUMEAU – le 8 septembre – 87 ans – Maison de retraite
Antoine ROUTHIAU – le 23 septembre – 18 ans – Chemin de la Répételière
Joseph COUSSEAU – le 23 septembre – 84 ans – Maison de retraite
Charles MAUGIN – le 3 octobre – 76 ans – Maison de retraite
Maurice BROCHARD – le 6 octobre – 86 ans – Maison de retraite
Monique BELOT – le 26 octobre – 87 ans – Maison de retraite
Gisèle BOUDRY – le 6 novembre – 95 ans – Maison de retraite
Yvette THOURET – le 16 novembre – 94 ans – Maison de retraite
Georges VERGNEAU – le 30 novembre – 85 ans – Impasse des Lilas
Agnès MÉNARD – le 6 décembre – 97 ans – Maison de retraite



Scrabble aux Mille Mots



Rejoignez-nous pour une nouvelle saison passionnante de Scrabble, qui a démarré le lundi 4 septembre 2023. Avec une équipe de 14 licenciés, notre club est convivial, dynamique et accueille toujours de nouveaux membres.

Lors de notre assemblée générale du 2 octobre 2023, un nouveau bureau a été élu :

- ♦ Anne BEAUMONT : Trésorière,
- ♦ Chantal GIUNTA : Secrétaire,
- ♦ M Christine CHAUVIGNÉ : Présidente,
- ♦ Bernadette PAGENOT : Membre,
- ♦ Andrée ANDRAULT : Membre,
- ♦ Line DUPRÉ : Membre.

Les trois premières sessions sont gratuites et il est toujours possible de s'inscrire à tout moment de l'année. Nous jouons au **SCRABBLE DUPLICATE** : chaque joueur a son propre jeu.

Les règles sont simples : tous les joueurs ont le même tirage de lettres sur une grille identique. L'animatrice annonce les lettres du tirage une par une et déclenche le chronomètre pendant 3 minutes de réflexion. Les joueurs cherchent la meilleure solution possible. Après chaque coup, chaque joueur marque les points de sa solution et place sur sa grille la meilleure solution donnée par l'arbitre. Une partie de Scrabble duplicate se termine lorsque les 102 lettres du jeu ont été utilisées ou lorsqu'il ne reste plus de voyelles ou de consonnes.

Si vous êtes intéressés par le Scrabble classique, contactez-nous, nous pouvons organiser des rencontres spéciales pour ce jeu. Le Scrabble classique se joue en binôme avec un seul jeu pour deux joueurs et vous avez 20 minutes pour jouer chaque coup. Vous

tirez vos lettres et placez votre mot sur la grille dans le temps imparti.

Nous recevons de nouveau le Championnat Régional de scrabble des Pays de la Loire le dimanche 3 mars 2024 à la salle MCL Le Lys.

Nos rencontres ont lieu tous les lundis soir à 20h et les mardis après-midi à 14h30 dans la salle annexe de la mairie. Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 0687707593.



Historique :

En plus de ces informations, voici un peu d'histoire sur le Scrabble. Il a été conçu par l'architecte new-yorkais Alfred MOSHER BUTTS (1899-1993). Le jeu a connu différentes versions avec des améliorations telles que la valorisation des lettres rares et des modifications du plateau de jeu. La grille actuelle a été introduite en 1938 et la marque Scrabble a été déposée en 1948 par James BRUNOT, (homme d'affaires américain) qui a acquis les droits d'Alfred BUTTS moyennant une redevance.



Le club vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

Marie-Christine CHAUVIGNÉ.

La Maison des Lucioles

Nous sommes allés à la ferme pédagogique de Cléré sur Layon, sortie organisée par le relais petite enfance. Nous avons vu et caressé pleins d'animaux ainsi que des bébés (il y avait eu des naissances) tels que les chèvres, les cochons, les moutons, les lapins, les cochons d'inde, etc.). Et, on a pu brosser le poney en fin de visite, c'était trop chouette.



À la MAM, on fait différentes activités comme la peinture, la motricité, le transvasement, la pâte à modeler, du bricolage comme le chapeau de carnaval, etc.



L'apéro MAM

Pour la seconde année, nous avons reçu les parents à la MAM pour un apéritif avant les congés d'été. Cela permet de partager un moment convivial entre assistantes maternelles et parents et c'est aussi l'occasion de présenter les nouvelles familles



L'APÉRO DE LA MAM



MOMENT CONVIVAL

Cet été, nous avons profité pleinement de nos derniers investissements dont la poussette quadruple et la cabane d'extérieur.



La Maison des Lucioles

Pendant les vacances, Enola la fille de Patricia est venue nous présenter son lapin nain bélier, un Minilop. Il s'appelle Pilou, il a 2 ans et demi. Il est trop chou et il court vite, c'était rigolo de courir à ses côtés en le tenant en laisse, on a beaucoup apprécié. On l'a caressé et on lui a donné à boire car nous aussi on l'a un peu fatigué.



Pour fêter cette longue période avant les vacances d'été, nous avons fait un pique-nique tous ensemble. On a d'abord été au parc de jeux à l'étang de Montilliers, cela a permis au plus grand de jouer avec les camions dans les graviers et de profiter des jeux comme le toboggan, le tourniquet,

Pour les plus petits, de toucher à la pelouse et de jouer sur le tapis. Et, pour certains, d'expérimenter les premiers pas sur un sol moins plat et moins stable avec le sourire.



Kidi Mundi

Nous sommes allés fêter les départs de Paul, Abby, Naël, Emy et Louison à Kidi Mundi le mercredi 13 septembre. C'était une journée dynamique, sportive et agréable pour tous.

Cela nous a permis de retrouver ceux qui ont pris le chemin de l'école et aussi de partager un moment avec certains parents.



La Maison des Lucioles est composée de 4 assistantes maternelles : Dédette, Marie, Chacha et Patou.

Nous sommes heureuses de pouvoir accueillir vos enfants de 2 mois à 4 ans, du lundi au vendredi, de 7h à 18h45.

Pour tout renseignement, merci de nous contacter au 02.41.70.63.33 ou à maisonslucioles@sfr.fr

Les Assistantes Maternelles de la MAM.



L'École St Louis St Joseph

L'École St Louis St Joseph accueille cette année 89 élèves dont 13 nouveaux élèves répartis dans 4 classes : PS/MS : 24 élèves ; GS/CP : 21 élèves ; CE1/ CE2/CM1 : 23 élèves CM2 : 21 élèves.



Cette année scolaire, l'équipe pédagogique s'est renouvelée avec le départ de Nathalie MONTEREAU et Myriam BOUSSY. Elles ont été remplacées par Anne PAYRAUDEAU et Aurélie DELLA TORRE. L'équipe éducative accueille également une nouvelle AESH, Dolorès BOMPOIL. L'équipe éducative compte actuellement 10 personnes : 5 enseignantes, 2 ASEMS, 2 AESH, une enseignante spécialisée.



Le projet d'année de l'école est tourné vers le grand événement sportif de l'été prochain en France : « Respect, Amitié, Excellence – Ensemble vers les Jeux Olympiques ». C'est l'occasion pour les enfants de découvrir de nouveaux sports pour certains : le rugby, avec le partenariat de la fédération départementale de rugby, la gymnastique avec la participation du club de Vihiers. La natation sera bien sûr au programme pour les CE-CM. Parallèlement à ces activités, les élèves sont amenés à vivre les valeurs qui doivent accompagner ces jeux. L'expérimentation de jeux coopératifs participe entre autres à ce projet avec la participation du Coin de la Rue.



Cette année, après les GS-CP de l'année dernière, c'est au tour des élèves de petite section et moyenne section de bénéficier du projet Voyage Lecture qui associe bibliothèques et écoles dans la découverte d'albums jeunesse mis à disposition des écoles et des familles. Les enfants découvrent les albums au sein de leur classe, les font découvrir à leurs parents qui peuvent à leur tour les emprunter à la bibliothèque. Les enfants de l'école qui participent à ce voyage se retrouveront en avril pour présenter un projet réalisé en classe autour de ces albums et voter pour leur album favori.



Le mois de septembre a été marqué par l'inauguration du nouveau logo de l'école, fruit d'une réflexion menée l'année dernière avec

des parents d'élèves et l'équipe éducative en conseil d'établissement. L'inauguration a eu lieu le vendredi 15 septembre en présence des familles, du maire de la commune Philippe BERNARD et du prêtre de la paroisse Roger LETHEUILLE.

Un temps convivial qui a permis de réunir en début d'année parents, enfants, personnel, enseignantes et partenaires de l'école.

L'École St Louis St Joseph

Les parrainages entre classes se poursuivent cette année. Chaque enfant plus grand se retrouve parrain ou marraine d'un (e) élève plus jeune. Ils se retrouvent une ou deux fois par période autour d'une activité artistique ou autre dans le cadre d'un projet commun à toute l'école.

Pour fêter le premier jour de l'Avent et l'illumination du sapin de Noël de Montilliers, les élèves se sont retrouvés à l'église le vendredi soir 1^{er} décembre pour chanter devant leurs parents avec la chorale de Montilliers et ce, à l'initiative de l'association du Patrimoine. Le marché de Noël de l'école organisé par l'APEL a prolongé ce moment festif dans la cour de la mairie.

Marie-Jo BOUYER
Directrice de l'école

Un début d'année sportif pour l'APEL !

Depuis le début de l'année scolaire, l'équipe de l'APEL s'est réunie dans une ambiance conviviale pour mettre en place plusieurs actions.

Le **Petit déj de l'APEL** a permis aux habitants de Montilliers de profiter d'un bon petit déjeuner en famille un dimanche avec des produits du territoire.

La vente **des gâteaux « st Michel »** a permis de faire un joli bénéfice pour les futures animations proposées aux enfants de l'école. Bravo aux parents de Lya PROUTIERE qui sont les vainqueurs du challenge « meilleurs vendeurs »

Notre **marché de Noël**, organisé avec l'association « Montilliers patrimoine » lors des illuminations de la Commune a connu un franc succès. Un rdv qui a permis aux habitants et aux parents de profiter des chants des enfants et de la Chorale dans une belle ambiance de Noël !

Pour rappel l'APEL est une équipe de parents dont l'objectif est de mettre en place des actions pour permettre de participer à l'animation de la vie de l'établissement mais aussi un rôle d'aide à la scolarité est à l'éducation des enfants !

Les dates à retenir :

Dimanche 4 février : SUPER LOTO de l'école
Samedi 22 juin : Kermesse de l'école

Merci aux nouveaux parents qui nous ont rejoint cette année :

Victorine BONNEAU à l'APEL
Laetitia GUEGAND et Eric CAILLAUD à L'OGEC

L'équipe de l'APEL vous donne rendez-vous en 2024 pour d'autres surprises !

Nous avons besoin de vous !

L'école St Louis St Joseph est une école active grâce à une équipe éducative présente et à l'écoute ; et à un groupe de parents motivés. Mais pour garder cette belle dynamique, **nous avons besoin de vous !**

Comment ?

En venant rejoindre les équipes de l'OGEC et de l'APEL pour participer activement à la vie de l'école

En devenant « Parent Dynamique ! De manière ponctuelle et quand vous le souhaitez, vous pouvez nous aider lors des manifestations ou lors des ventes !



L'équipe APEL.

Familles Rurales

Animation de Rue

Cet été, une animation de rue proposée par le centre socioculturel le Coin de la Rue s'est déroulée dans notre commune. Ce temps fort, fruit d'un travail collaboratif porté à la fois par les habitants, les bénévoles, les élus et coordonné par le centre a proposé des activités gratuites pour tous. Cette année, les plus jeunes ont pu apprécier un temps de lecture « Kamishibai » proposé par l'association Familles Rurales de Montilliers. Deux contes ont été lus « A l'heure du déjeuner » et « Le Doudou tombé du ciel ». Le Kamishibai est une technique de conte Japonaise basée sur des images défilant dans un castelet, le butai. Une face pour l'illustration en couleurs et une face pour le texte. Les plus grands ont pu s'évader à bord d'une rosalie. D'autres activités étaient proposées pétanque, s'initier au tir à l'arc, jeux en bois....

Été 2023



Une animation de rue proposée par :
Le centre socioculturel le Coin de la Rue.

Bibliothèque le Mille Pages – Voyage lecture

La classe de MS et PS de l'école St Louis St Joseph de Montilliers est venue découvrir les livres du « Voyage lecture ». Marion et Céline à l'aide de leur baguette magique ont fait apparaître de merveilleux livres sur le thème des couleurs. Les enfants sont répartis avec les livres.

Mais ils pourront revenir à la bibliothèque avec leurs parents pour les emprunter chez eux.

BON VOYAGE à travers les couleurs.

Danse Sociale

Cette année nous sommes 11 personnes à pratiquer la danse sociale tous les mardis soir de 19h45 à 20h45 à la salle Joly-Bourg.

Voyage Lecture



Familles Rurales

Art Floral

Pince, couteau, sécateur et pistolet à colle, tous les outils étaient au rendez-vous dans la salle annexe de la mairie pour le cours d'art floral que dispensait Mr Rannou à la demande de l'association Familles Rurales de Montilliers. 10 personnes présentes très motivées ont confectionné un joli bouquet d'automne et un centre de Noël. La décoration était prête pour les fêtes. Chaque participante repartant avec sa création.



Théâtre « Allez on danse » de Vivien Lheraux en 3 actes.



Alors qu'Arthur pense passer une soirée tranquille en rentrant du travail, sa femme Béatrice lui annonce qu'elle a 2 nouvelles : 1 bonne et 1 mauvaise. La bonne c'est qu'elle lui a organisé un anniversaire surprise. Quant à la mauvaise...Arthur tombe des nues. Entre la famille qui débarque, un invité malvenu un peu trop intrusif, les va-et-vient de la bonne à tout faire, et cette malle fermée au beau milieu du salon, la soirée pourrait bien vivre au cauchemar !
Quiproquos, gaffes, mensonges et délires s'invitent alors à leur tour à la fête d'anniversaire, qui promet de ne pas être de tout repos !

Nouveauté cette année, pour votre confort nous avons installé des coussins sur les chaises.

Cette année, nous avons eu le privilège d'accueillir 1660 spectateurs enthousiastes lors de cette pièce. Votre présence et votre soutien sont la force motrice qui alimente notre passion pour la culture et le partage. Merci du fond du cœur pour votre engagement continu. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle aventure théâtrale, avec l'espoir de vous retrouver nombreux pour partager ces moments uniques.

Ce fut un grand succès.

Spectacle de Noël

Délivrés des livres Jungles Bell's par la compagnie Artbiguë. Entre contes traditionnels et albums contemporains, les comédiens s'en donnent à cœur joie sous le fameux bonnet rouge emprunté au vieux bonhomme de Décembre. La magie de Noël revisitée façon « Artbiguë » C'est un monde de sapins, de pistes enneigées, de lutins, qui rencontrent des "Ken" sauveteurs du père Noël en retard de livraison, une moufle géante, un enfant capricieux qui forment un plan pour voler tous les cadeaux, un père Noël au bout du rouleau, des présents minuscules et inattendus...
Bienvenus à bord du traîneau « Jingle Bell's » ! 15 enfants ont assisté au spectacle, ils étaient en admiration. Très apprécié par les petits et les grands.



Atelier de Noël

7 enfants ont réalisé un gnome lumineux et un kit chocolat chaud.

Florence LEFÈVRE.

L'Amicale Saint Joseph

Le Conseil d'Administration de l'Amicale St Joseph s'est réuni à plusieurs reprises cette année 2023, notamment afin de mener à bien, le projet de rénovation de la maison située 35 route d'Angers.

Un plan de financement a été élaboré, en contractant un prêt bancaire, et une demande d'aides auprès de Alter Public et de Cholet Agglomération dans le cadre de l'OPAH Ru (**O**pération **P**rogrammée de l'**A**mélioration de l'**H**abitat et **R**enouvellement **U**rbain).

Le Conseil Municipal soutient également le projet de par sa signature d'une convention de partenariat pour garantir l'emprunt bancaire.

Chacun avec ses compétences s'affaire. Les membres de l'Amicale se sont activement investis quant à la constitution des dossiers administratifs, comptables, bancaires, et en collaboration avec le cabinet d'architectes Lieux Équations le suivi des interventions ENEDIS, assainissement..., l'aide au démontage ou démolition de l'existant, le suivi de chantier...

Je souhaite donc remercier chacun pour le bénévolat effectué sans failles pour certains travaux qui aident à conduire cette réalisation moins onéreuse.

Depuis, le 1er Octobre 2023, les travaux de rénovation de la maison ont commencé. Dans ce bâtiment, il y aura désormais deux logements, un T3 et T4 normalement prévus à la location au cours du 3ème trimestre 2024.

Avis de recherche :

Les travaux dévoilent des découvertes datant de plus de 50 ans, à l'époque où le foyer des jeunes et la Société de Montilliers élaient domicile au 35 route d'Angers. Des artistes anonymes réalisaient des belles fresques, sans doute que certains connaissent encore les auteurs.

Alain RÉVEILLÈRE
Président de l'Amicale.



L'Amicale Saint Joseph

Téléthon C'est le combat des familles



La Chorale Les Chœurs du Lys



Les Compagnons de la Tourlandry



« Le portrait » d'« Anna », « j'y vais » chez « Armstrong », blanc de peau comme « chez Laurette » ou c'était chouette. Pour aller « au bout de ses rêves » au travers des « moulins de mon cœur » pour chanter « loin de chez nous » et « demander à la lune » de nous donner « l'envie d'aimer » en criant « Alléluia » chez Armstrong sans broyer du noir.

Les Compagnons de la Tourlandry : huit passionnés de la chanson, un voyage à travers des mélodies d'hier, empruntées aux plus grands de la chanson française mais surtout des créations propres aux compagnons !

Ils ont su enflammer la salle pendant ces deux jours et le public les a plébiscités et redemandés sur un par une déferlante d'applaudissements.

Un merci tout particulier à tous ceux qui ont contribué à l'organisation, l'animation de ce spectacle et la réussite de ce weekend.

Un merci à tous les partenaires : la municipalité, les résidents de la maison de retraite, les associations, les commerçants, les artisans, les industries, les habitants de Montilliers, le crédit Mutuel de Vihiers sous forme de **dons** ou de **lots** pour la tombola.

Un grand Merci à vous tous, grâce à votre générosité le bénéfice de ce week-end a été reversé en totalité à l'AFM téléthon pour un montant de **4 745,00 €**

L'Amicale Saint Joseph.



Le Téléthon c'est avant tout l'occasion de participer à une aventure humaine porteuse de valeurs et de générosité en faveur de l'association AFM-Téléthon. C'est la possibilité pour chacun d'aider, de faire bouger les choses, de devenir acteur de la recherche, de s'unir autour des malades et de leurs familles et de leur témoigner solidarité et soutien. Les premières victoires sont là, mais pour tous ceux qui attendent, il n'y a pas de plan B ! la réussite du téléthon est vitale.

Après les années covid, l'Amicale st Joseph reprend le combat au côté de l'AFM téléthon et donne le coup d'envoi pour sa 17ème édition le samedi 9 décembre et dimanche 10 décembre à la Maison Commune de Loisirs « le Lys ».

Au programme, un Téléthon tout en chanson : La chorale des chœurs du Lys ; une trentaine de chanteurs, chanteuses, un petit brin de fantaisie qui nous ressemblent et qui nous lient, mais au-delà de la musique, et au détour des partitions, ce sont des voix toujours complices, des pages de vie qui s'accomplissent, des mélodies joyeuses ou tristes, comme on en vit. Voici le discours de notre animateur de soirée Philippe, pour présenter en quelques mots les titres des chansons interprétés :

Montilliers Patrimoine

Rallye Pédestre



Il s'est déroulé le dimanche 17 septembre, sous la pluie et le vent. Merci aux 19 adultes et 5 enfants qui ont bravé les intempéries mais qui ont néanmoins apprécié le déroulement de la matinée et aux 15 bénévoles sans qui nous n'aurions pu assurer le parcours. Tous les inscrits ont terminé le rallye et les 3 premières ont été récompensées lors du verre de l'amitié. Certains courageux sont restés pour pique-niquer sous le préau. Heureusement, la pluie s'était calmée.

Panneaux signalétiques

Enfin, notre projet sur les panneaux signalétiques a abouti. Ils doivent être livrés à la mairie en décembre. Ils seront installés courant 2024 et vous pourrez les découvrir.

Noël en lumière à Montilliers

Comme prévu, il a eu lieu le vendredi 1er décembre avec un temps froid mais agréable. Les chants des enfants de l'école et des chorales montéglesiennes ont superbement résonné dans une église bien remplie avant l'illumination de la mairie, du parvis et du sapin, roi de la soirée. Cette belle lumière nous a accompagnés lors de la dégustation du vin et chocolat chaud.

Cette année, l'APEL de l'école St Louis St Joseph s'était jointe à cet événement en organisant dans le parc de la salle annexe de la mairie un marché de Noël avec des producteurs locaux, des artisans et une dégustation de

fouées. N'oublions pas la visite du Père Noël qui a enchanté petits et grands.

Un grand merci à la municipalité, aux agents communaux, aux enseignantes, aux chorales de Montilliers, aux enfants et parents, aux anciens de la maison de retraite, à leurs accompagnateurs et à tous ceux qui sont venus. La réussite d'un tel événement dépend de tous.



N
O
Ë
L

E
N

L
U
M
I
È
R
E
S

2
0
2
3

De nouveaux projets sont à l'étude pour 2024 et les années à venir. Nous en parlerons lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu le 9 février 2024 à la salle Joly-Bourg.



Le bureau.

La Compagnie REV'Arts

Cette année encore, la compagnie REV'Arts a été heureuse de vous présenter une nouvelle pièce de Moisés Kaufman "Le Projet Laramie".

14 acteurs pour interpréter près de 64 rôles, des bénévoles toujours présents et importants, des sponsors et des partenaires fidèles, un site magique, une météo correcte, de nombreux spectateurs sur les 6 séances (768) et vos dons (7781.50€) ont permis la réussite de la saison 2023. Un grand merci à tous.

2 chèques de 2500€ chacun seront remis prochainement par Peter NOTEBAERT, président de la compagnie, pour l'Association Française de l'Atrésie de l'Œusophage pour Julia et pour Mathéo, atteint d'une maladie génétique rare.



Acteurs 2023.

Lors de l'Assemblée Générale qui se déroulera le vendredi 2 février 2024 à partir de 20h à la salle Joly-Bourg de Montilliers, la nouvelle pièce 2024 vous sera dévoilée.



Bénévoles 2023.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous les 26, 28, 29, 30 juin et 2 et 3 juillet 2024 au Parc de Tirpoil avec comme toujours l'entrée libre et une partie des dons reversée au profit d'associations ou de personnes.

«Le plaisir se ramasse,
la joie se cueille,
et le bonheur se cultive»

Bouddha.

Tous nos vœux pour 2024.

Les membres du bureau

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles



Un hommage à Gérard FRÉMONDIÈRE ancien Président de notre association durant 35 années décédé le 28 octobre 2023 à l'âge de 76 ans suite à une longue maladie.

Il a aussi été membre de l'Union Départementale et Président du club des anciens de La Salle de Vihiers, il a œuvré dans plusieurs associations tels les restos du cœur.

Les membres de l'association ont été tous attristés par son départ.

L'association a tenu son Assemblée Générale le 31 mars 2023 à la salle Joly-Bourg.

Une journée de formation a été organisée par l'E F S à Tours le 7 octobre 2023, 5 personnes de l'association ont participé, le thème était sur le plasma et les sangs rares.

Un sang rare est dit lorsqu'il concerne moins de 4 personnes sur 1000 et qu'il n'existe pas d'autres groupes sanguins compatibles pour transfuser ces patients.



Pour soigner l'ensemble des malades l'E F S a besoin de donneurs de sang de toutes origines.

10 % des personnes d'origine Africaine sont porteurs de la drépanocytose maladie très douloureuse qui nécessite des transfusions régulières.

Lors de cette formation 2 personnes ont témoigné de leur combat quotidien contre cette maladie.

Le résultat des collectes de l'année :

Date	Lieu	Présents	Prélevés	Nouveaux
3/03	Vihiers	157	144	15
12/05	Vihiers	143	132	7
21/07	Montilliers	121	114	10
6/10	Montilliers	109	101	4

Que devient votre poche de sang après un don ?

Ces poches suivent un parcours rigoureux afin de respecter les normes de sécurité transfusionnelle du donneur et receveur.

Des échantillons sont prélevés lors de la collecte afin de détecter toutes anomalies dans le sang du donneur.

Si anomalie la poche de sang est alors écartée du circuit et le donneur est prévenu.

Une fois prélevée et testée la poche est filtrée et les globules blancs sont retirés, leur rôle très fort dans la protection immunitaire pourrait entraîner des effets indésirables chez le receveur.

La poche est alors centrifugée ce qui permet de séparer les globules rouges, le plasma et les plaquettes.

Il faut savoir que l'on ne transfuse jamais du sang total à un malade mais uniquement le produit sanguin dont il a besoin. Globules rouges, plasma, plaquettes.



Ainsi un don de sang peut aider 3 personnes en 1h un seul don peut sauver 3 vies.

Un grand merci à tous les donneurs pour les malades

Un grand merci aussi à toutes les personnes qui font un don lors de notre passage pour les calendriers, ce qui nous permet de préparer un bon repas pour les donneurs lors des collectes.



Joceline DOISNEAU.

Le Club de l'Âge Heureux



Le pique-nique interclubs avait lieu cette année à Maulévrier le 15 juin avec la participation de 14 adhérents. (Visite du Parc Oriental le matin puis repas et jeux de cartes). Merci au club de Maulévrier pour cette belle journée.

Nous étions restés lors du précédent bulletin sur les anniversaires du 1er trimestre. Nous poursuivons donc avec ceux du 2ème fêtés le 22 juin pour 18 adhérents (Françoise, Jean-Claude et Patrice étaient absents).

Le pique-nique du club le 29 juin a attiré 51 adhérents qui ont participé dans la bonne humeur aux différentes manifestations de la journée. Belles tables décorées. Merci aux petites mains.

18 adhérents étaient mis à l'honneur le 14 septembre pour les anniversaires du 3ème trimestre (manquaient Yvette, Louis-Marie, Madeleine, Marie-Cécile, Huguette et Maurice malheureusement décédé).

Pour la sortie au Marais Poitevin du 20 septembre, 12 personnes s'étaient inscrites. Superbe journée ensoleillée.

Le loto du 19 octobre a réuni 28 adhérents. Nombreux lots et une bonne ambiance ont accompagné l'après-midi.

Pour les derniers anniversaires du 4ème trimestre, 22 adhérents étaient fêtés le 23 novembre (n'étaient pas présents Georges, Madeleine, Joselyne, Christiane, Anne-Marie et Denise malheureusement décédée).

L'assemblée générale du club aura lieu le jeudi 4 janvier 2024 à 14h à la salle Joly-Bourg. N'hésitez pas, nous comptons sur vous.



Le bureau.

L'EHPAD du Prieuré

L'EHPAD du Prieuré de Montilliers a vécu de nombreux événements depuis la rentrée.

L'EHPAD du Prieuré : Un lieu de vie

ACAOB EHPAD LE PRIEURE –
Place de l'Abbaye –

Site internet :
<https://www.acaoab.fr/>

Facebook:
<https://www.facebook.com/leprieure49montilliers/>



Le Loto



Fête de la nativité



Le Yoga du rire



*100 ans
Me Paquereau*



La Gym

Le vendredi 8 septembre, les résidents des EHPAD de Chemillé, La Tessoualle, Saint Georges des Gardes et de Montilliers se sont recueillis pour fêter la nativité de la vierge Marie en l'église des Gardes. Plusieurs musiciens et chanteurs/chanteuses ont permis d'ambiancer le repas qui a suivi la célébration pour le plus grand bonheur des 16 résidents présents, du personnel et des bénévoles.

Deux activités sont désormais proposées au sein de l'EHPAD pour les habitants de la commune de Montilliers de plus de 60 ans : le Yoga du Rire, et le sport doux. Le Yoga du rire est animé une fois par mois, et le sport doux est animé toutes les semaines. Ces activités sont dispensées par des salariés de l'EHPAD, qui ont des compétences dans leur domaine respectif. Une participation d'un euro par cours et par personne est demandée. Le nombre d'inscrits à ce jour est au-delà de nos espérances avec 26 personnes inscrites. Toute personne intéressée peut encore s'y inscrire.

Le 2 octobre a eu lieu la journée Portes Ouvertes. Toutes les personnes qui le souhaitaient ont pu venir découvrir le Prieuré afin de comprendre le fonctionnement de ce lieu de vie. Il a été proposé la diffusion d'une vidéo montrant la journée type d'un

résident, mais aussi du travail des équipes qui ont à cœur de rendre ce lieu de vie dynamique. Ce tour de la résidence fut clôturé, par un moment de convivialité autour d'un verre.

Le dernier grand événement fut l'organisation d'un LOTO le 15 octobre. Plus de 220 joueurs se sont réunis pour y participer. L'implication des salariés de près ou de loin a été exceptionnelle. Les sommes récoltées vont permettre de financer un séjour à la mer pour les résidents.

L'EHPAD a proposé aux bonnes volontés qui le souhaitent de venir entretenir les extérieurs du Prieuré le mercredi 29 novembre. Cette collaboration a permis de préparer le parc pour l'hiver. Nous souhaitons réitérer cette démarche au printemps. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Le Prieuré souhaite être porteur d'ouverture et intégrer des nouvelles activités. Si vous avez des idées de moments qui pourraient être partagés au sein de l'EHPAD merci de nous en faire part !

Mme Mathilde SOCHELEAU
Directrice Le Prieuré.

GDON

Au niveau départemental, on a le FDGDON. Plus de 80 % des communes du Maine et Loire adhèrent au FDGDON.

À l'échelle communale, on trouve les GDON.

Qu'est-ce qu'un GDON ?

C'est un **G**roupement de **D**éfense contre les **O**rganismes **N**uisibles

Son rôle :

Observer, réguler, détruire les espèces invasives que ce soit animal ou végétal.



Le GDON a pour but :

☞ **D'assurer**, sous le contrôle des services compétents du ministère de l'Agriculture, la mise en œuvre des mesures prescrites en la matière par les arrêtés ministériels et/ou préfectoraux.

☞ **De généraliser** et synchroniser les traitements préventifs et curatifs nécessaires.

☞ **De signaler** à la Direction Départementale des Territoires (DDT) ou au Service Régional de l'Alimentation et du Logement (SRAL) l'apparition de tout nouvel ennemi figurant sur la liste prévue à l'article L.251-3 du Code Rural.

☞ **D'exécuter**, soit à la demande du Service de la Protection des Végétaux, soit à la demande des particuliers, les traitements phytosanitaires appropriés.

Sur notre commune, le GDON s'occupe principalement *des ragondins, des corvidés, des frelons asiatiques, des taupes et des Pigeons Biset.*

Du côté des plantes, on surveille *la Jussie, l'Ambroisie* et le *Datura Stramoine*. En 2023 111 ragondins ont été pris ,3 gros nids et 5 pré-nids de frelons asiatiques ont été détruits.

CONTACT GDON COMMUNAL
07.69.76.64.36

Le Xénope du Cap, grenouille invasive, est de plus en plus présent sur notre commune ayant tous les défauts, vorace très fertile et résistant, cet **amphibien n'a vraiment rien pour lui, non seulement il est envahissant et menace les espèces locales en dévorant leurs œufs et leurs larves mais en plus il n'est vraiment pas beau.** A ce jour rien n'a été trouvé pour mener une action efficace contre lui.

En ce moment, la fédération est préoccupée par l'apparition d'une nouvelle espèce invasive, *la Fourmi Tapinoma magnum* qui commence à coloniser une partie du département.

Petite fourmi noire vivant en supercolonie, *la Fourmi Tapinoma Magnum* n'a pas de prédateur naturel connu et sa prolifération ne parvient pas à être stoppée par les insecticides.



Actuellement 8 membres font partie du GDON si vous êtes intéressé venez nous rejoindre.

Contact GDON communal 07.69.76.64.36 ou la mairie 02.41.75.81.54.

Alain CHAUVIGNÉ.

Association Sports Loisirs

Photos Palets et Pétanque



Section Pétanque

Un nombre correct de participants lors de nos séances du vendredi soir.

Challenge interne, des parties en nocturne accompagnées parfois de petits repas entre amis. Toutefois nous aimerions développer les séances du dimanche matin.

Une bonne participation de nos adhérents aux concours externes et 42 doublettes inscrites lors de notre concours local. Tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Nous vous attendons donc au fond du stade pour la saison à venir.

Richard BLOT.

Section Palets

Le club de palets sur terre compte 24 adhérents qui se retrouvent tous les mardis soir d'avril à septembre.

Rencontre amicale sur invitations samedi 13 mai et une rencontre interclubs au mois de juin.

Concours de palets cantonal avec 29 équipes.

Le 2 septembre rencontre Sports loisirs pétanque palets.

La convivialité était au RDV au grand plaisir de tous les membres.

Dimitri GATÉ.

L'Espérance Sportive Montilliers

Seniors de l'ESM



Pour sa 3^{ème} saison en régionale 3 l'équipe fanion termine son championnat à la 5^{ème} position sur 12. L'équipe réserve 1 termine 6^{ème} de son championnat départemental 3 après une remontada exceptionnelle sur la phase retour. L'équipe réserve 2 termine 2^{ème} du championnat départemental 5 et l'équipe réserve 3 fraîchement créée cette saison termine 5^{ème} du championnat départemental 5 également.

L'équipe sénior Féminine pour cette 1^{ère} saison termine à la 5^{ème} place.



Après des vacances bien méritées, la saison 2023-2024 a débuté par une préparation physique fin juillet, suivie de quelques matchs amicaux pour une reprise officielle fin août.

L'ESM compte 80 seniors-U19-U18 masculins et 30 seniors-U19 féminines. L'équipe 1 évoluera en régionale 3, l'équipe réserve 1 en départementale 3, l'équipe réserve 3 en départementale 4 et l'équipe réserve 3 en départementale 5. Quant à nos séniors féminines, elles débiteront en départementale 2. De plus, une équipe Féminine Foot à 8 est également créée afin de faire jouer un maximum de personnes chaque weekend.

La saison a débuté par la Coupe de France où les verts ont une nouvelle fois créé un exploit en éliminant une régionale 2, Elan de Gorges et seront éliminés au 3^{ème} tour par ASPTT du Mans qui évolue en 1^{ère} division. Par la suite en Coupe des Pays de Loire, ils élimineront la réserve du So Cholet et du Vendée Herbiers football évoluant tous les deux en Régionale 1.

L'équipe réserve 2 a bien figuré dans sa poule de challenge de l'Anjou mais ne sera pas qualifiée pour le prochain tour contrairement à l'équipe réserve 3 qui se qualifie en challenge Hubert SOURICE.

L'équipe Sénior Féminine a également bien figuré en se faisant éliminer par le SO Cholet évoluant en régionale 2.

Les 6 équipes séniors figurent correctement dans leur championnat respectif avec la perspective de continuer à véhiculer une bonne image du club et de la commune.

L'Espérance Sportive Montilliers

Pole formation

Les **U17 garçons** composés d'un effectif de 18 joueurs évoluaient pour la 1^{ère} Phase en première division. Suite à une bonne 1^{er} phase ils continueront d'évoluer en 1^{er} division sur la 2^{ème} phase.

En ce qui concerne les **U15 Garçons**, l'équipe composée de 19 joueurs a commencé sa saison en 2^{ème} division. Suite à un début de saison compliqué, ils évolueront en troisième division sur la seconde phase.

Cette saison, les **U18 Filles**, composée de 20 joueuses évolueront en régionale 2. C'est donc une nouvelle page de l'histoire de l'ESM qui vient d'être écrite en inscrivant une équipe de jeunes en championnat régional. Une autre équipe U18 en entente avec le club de Chemillé a également été créée afin de faire jouer un maximum de fille.

Foot Animation

Septembre, la reprise de notre école de foot animation approchant à grands pas. Des portes ouvertes sont organisées pour l'ensemble des catégories de U6 à U13 afin de découvrir la pratique du football.

Pour cette nouvelle saison 2023-2024 voici les effectifs du club :

36 licenciés en U13/U13F – 3 équipes dont une équipe Féminine

Les équipes de U15 à U18



Nos **U15 Filles**, composé de 11 joueuses évoluant en deuxième division.

Les équipes U13



L'Espérance Sportive Montilliers

33 licenciés en U11/U11F – 3 équipes dont une équipe Féminine ; 21 licenciés en U9/U9F ; 15 licenciés en U7/U7F. **Bonne saison à vous les jeunes !**

Pour cette saison le club compte 328 licenciés ce qui représente une vingtaine d'équipes qui foulent les terrains de l'ESM chaque semaine.

Les Licenciés de U11 à U7 (G /F)



L'ESM se structure...

Pour cette saison 2023-2024, afin de continuer à structurer le club et accompagner les jeunes dans leur épanouissement, nous aurons la chance d'avoir Adélaïde GUITET en tant que salarié au club à temps complet et également Thomas VIOLLEAU en service civique à temps partiel et ainsi Axel FONTENEAU en alternance Communication et Marketing. Cette restructuration a pour but de continuer le développement du club, des partenariats avec les entreprises locales, le développement du sport à l'école et de nombreuses interventions dans la commune.

Pour la seconde saison consécutive, nous aurons 3 arbitres qui représenteront l'ESM sur les terrains du département. Hugo GUILLET, joueur U18 officiera en U17. Quant à nos arbitres séniors, Nicolas FRAPPREAU arbitrera en Départementale 3 et Damien PETIT en départementale 1.

Vie du Club – Le Bureau

L'ESM souhaite mettre en lumière nos sponsors afin de les remercier de leurs soutiens afin de continuer le développement du club. **MERCI à tous !!!**

Commission Animation

Le bal du foot qui a eu lieu le 04 novembre a rassemblé plus de 300 personnes.

Pour clôturer la fin de saison 2022-2023, la seconde édition de « la joviale journée » qui ravit petits et grands, a démarré par une randonnée pédestre, suivi d'un plateau repas. Pour la digestion la commission animation avait préparé des olympiades où enfants et adultes s'affrontaient dans des épreuves ludiques. La journée s'est clôturée par une soirée disco, dans la joie et la bonne humeur.

La saison 2023-2024, sera un peu différente car nous fêterons les 60 ans du club. Une journée spéciale, le 8 juin 2024, sera dédiée à cette belle fête.

Theo CHARBONNIER.

Rénovation : Les Aides augmentent

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) mis en place par Cholet agglomération permet d'obtenir des financements pour rénover son logement en centre-bourg. À partir du 1^{er} janvier, pour les travaux d'amélioration énergétique et d'adaptation du logement, les aides sont revues à la hausse.

L'objectif de l'OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain) est d'encourager les travaux de rénovation (amélioration thermique, rénovation globale, aide au maintien à domicile) dans les logements privés, situés dans les centres-bourgs du périmètre défini par Cholet Agglomération.

Des dossiers engagés à Montilliers.

Depuis le début de l'opération, 4 projets ont pu être enclenchés dans la commune. Deux projets concernent des travaux d'amélioration énergétique, un concerne des travaux d'adaptation et le dernier, dont les travaux ont déjà commencé, est porté par l'Amicale de Montilliers. Il s'agit d'une rénovation globale d'une maison vétuste afin de créer deux logements locatifs. Après les travaux, leur étiquette énergétique sera classée A.

Énergie et adaptation

À partir du 1^{er} janvier, les aides de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) vont évoluer. Sur des projets d'aide au maintien à domicile, le taux de subvention s'élèvera de 50 à 70% selon les ressources du foyer. Le plafond des travaux passera à 22 000 €. Ces financements sont destinés en priorité aux personnes de plus de 70 ans mais accessibles dès 60 ans, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap.

Pour les travaux d'amélioration énergétique, de nouvelles règles s'appliquent et le plafond des travaux subventionnables passe de 35 000 € à 70 000 €. Les propriétaires occupants pourront obtenir de 60 à 80 % de subvention selon leurs revenus.

Un accompagnement

Un des intérêts de l'OPAH-RU est la mise en place d'un accompagnement des propriétaires qu'ils soient occupants, bailleurs, investisseurs, en copropriété ou accédant à la propriété. Cholet agglomération a confié cette mission à Alter. Sandra Boutin et Léa Béllalou, proposent un conseil éclairé, neutre et gratuit sur les travaux à réaliser. Elles estiment leur coût et déterminent le montant des différentes aides publiques mobilisables. L'objectif est de définir le meilleur financement possible et de réduire le coût pour les propriétaires. Les projets peuvent être financés jusqu'à 80% par les aides publiques.

2108 signes

Renseignez-vous :

Léa Bellalou et Sandra Boutin : 02 59 10 12 34
opah.choletais@anjouloireterritoire.fr

Permanence sur rendez-vous

À la mairie de Lys-Haut-Layon :
de 9h30 à 12h et 14h à 16h
1er et 4ème vendredi de chaque mois

Rendez-vous

À l'agence Alter de Cholet :
83 avenue Léon-Gambetta



Légende : À partir du 1^{er} janvier, les aides de l'Agence nationale de l'habitat vont augmenter, notamment pour les travaux d'aide au maintien à domicile, comme ici, une douche à l'italienne avec une barre de maintien.

Infos

Le Recensement et

La Journée Défense et Citoyenneté

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'inscrit dans le parcours de citoyenneté qui comprend l'enseignement de défense, le recensement citoyen en mairie et en dernière étape le Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur la liste électorale. La Journée de Défense donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).



Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité afin d'être inscrits par la commune.

Bien que cette démarche ne soit pas obligatoire, cela permettra ainsi aux services municipaux de vous présenter la commune et de vous offrir un coffret de bienvenu, également de vous donner des informations pratiques (collectes des déchets, École, associations, ordures ménagères...).

RAPPEL : Bruits de Voisinage

La tonte de pelouse et d'une manière générale, l'utilisation d'outils de jardinage ou de bricolage (tondeuse, tronçonneuse, bétonnières, perceuses, etc...) doivent respecter des horaires précis.

- Les jours ouvrables de 8h30 – 12h et de 14h30 à 20h
- Les samedis 9h -12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et les jours fériés 10h à 12h



La destruction des chardons est obligatoire sur l'ensemble du département du Maine-et-Loire. Les chardons peuvent entraîner des dommages sur des parcelles en cultures voisines. Ainsi, un arrêté du 31 juillet 2000 classe le chardon des champs dans la liste des organismes nuisibles aux végétaux et rend leur lutte obligatoire à certaines périodes de l'année. Pour éviter toute dissémination, les propriétaires doivent les détruire avant la floraison. Toute infraction est passible de sanctions.



Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de ramasser les déjections canines situées sur le domaine public...l'infraction est passible d'une contravention.

Service gestion des déchets

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton et aluminium, **vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique. Ces emballages vont aussi dans le bac jaune !**



Trop de Pub ? demandez votre autocollant auprès de la mairie pour diminuer le volume de papier dans le bac jaune.



LES NOUVEAUTÉS DU CENTRE SOCIO(CULTUREL EN 2023

ACCUEIL AU CENTRE SOCIOCULTUREL LE COIN DE LA RUE

Depuis juin 2023, les horaires d'ouverture du centre se sont élargis ! Votre centre est désormais ouvert :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Le samedi de 9h à 12h30.

En septembre 2023, l'accueil a ouvert ses portes à 4 bénévoles ! Vous aurez peut-être l'opportunité de les y trouver de temps à autre.



CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

Une permanence numérique les mercredi et vendredi après-midi de 13h30 à 18h et le samedi matin de 9h à 12h est dispensée à Vihiers au Centre Socioculturel. Vous avez des questions sur le numérique, vous souhaitez transmettre vos connaissances en informatique, contactez Caroline Albert-Marquis.



LANCEMENT D'UN GROUPE DYS/TDAH

Lancement d'un groupe d'échange entre parents ayant des enfants DYS TDA/H. Les troubles dys sont des troubles cognitifs qui induisent des difficultés d'apprentissage, ils sont fréquemment associés au Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH). Ce groupe se retrouve 1 fois par mois. Pour plus d'informations contactez Katy Jacquet (coordinatrice au pôle Territoire-Famille).



REPRISE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS 8/11ANS

Ce sont 97 enfants qui bénéficient à ce jour de l'accueil de loisirs des 8/11 ans. Nous permettons à l'enfant d'être acteur de l'idée à la réalisation, mais aussi de faciliter sa prise de décisions. Cet accueil vient en complémentarité de l'accueil de Lys Haut Layon pour les enfants de 3 à 7 ans.



MOBILITÉ - STARTER

STARTER est un service de location de scooter disponible à tout.e.s pour favoriser l'accès à l'emploi et à la formation. Pour en bénéficier, vous pouvez prendre contact avec Clarisse, animatrice mobilités au Centre Socioculturel.

Nous pourrions répondre également à vos demandes liées à votre mobilité avec le voiturage solidaire, des solutions de transports en commun, et de covoiturage.



PARTENARIAT AVEC LA MAISON DE SANTÉ

La maison de santé et les animateurs jeunesse co-portent différentes actions sur des thématiques « santé » auprès des collégiens de Vihiers. En novembre 2022, ils ont débuté par une sensibilisation sur le sommeil auprès des 6^e/5^e. En novembre 2023, cela se poursuit avec des ateliers puberté avec les 4^e/3^e.

Toutes ces activités n'existeraient pas sans bénévoles. Si l'une ou l'autre vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec le centre Socioculturel aux coordonnées ci-dessous.



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

France Services

L'année 2023 a été marquée par un réaménagement des horaires des permanences France Services, avec deux animatrices : Solène Vielle et Clarisse Geindreau-Gonnord.

Lundi 9h - 12h30 : sur RDV

Mardi 9h - 18h : sans RDV

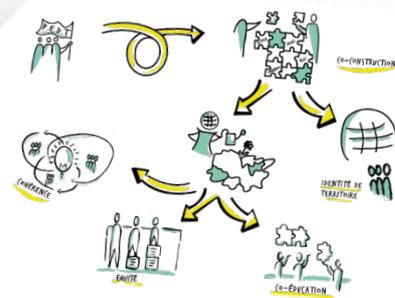
Mercredi 9h - 12h30 : sans RDV

Judi 9h - 18h : sans RDV

Vendredi 9h - 11h : sans RDV

Samedi 9h - 12h30 : sur RDV

Mais également par la reprise des permanences sur votre commune les deuxièmes mardis du mois, de 14h30 à 17h45 sur RDV.



RÉÉCRITURE DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

L'année 2023 a été marquée par la réécriture du nouveau PEDT dont les orientations et actions principales sont d'offrir un parcours éducatif de qualité aux enfants et aux jeunes sur les temps scolaires-extrascolaires-familiaux pour les 0-17 ans, basé sur l'équité, la co-éducation et le rôle de « bâtisseur » (devenir citoyen et auteur de sa vie).



LES SAMEDIS EN FAMILLE

Des temps à destination des familles. L'objectif est de proposer des moments de rencontres, d'échanges, de ressources pour les parents/grands-parents et leurs enfants. On y retrouve trois rendez-vous : les rendez-vous des petits (ex : massage bébé), des Pauses Familiales et des ateliers parents/enfants (ex : cirque en famille). Pour plus d'informations, contactez Claire Viot, animatrice Territoire Famille.



Guid'Asso

Réseau national d'appui

GUID'ASSO

Un service gratuit et accessible à tout le monde. Le Centre Socioculturel vous accompagne et répond à vos questions concernant la vie associative : créer une asso, modifier des statuts, construire un projet associatif, nous mettrons nos compétences au service de vos besoins. Contactez le 02 41 75 42 70.



SPORT EN FAMILLE

Lors des dernières vacances d'avril, nous avons testé pour la première fois du SPORT EN FAMILLE en proposant un sport innovant : le Kin Ball. Ce sont 7 familles qui se sont retrouvées dans le but de partager une activité parents-enfants et de rencontrer d'autres familles du territoire. Ce RDV a été apprécié et redemandé. Nous avons à nouveau proposé le SPORT EN FAMILLE lors des dernières vacances d'automne, mais cette fois-ci autour du Rugby.

Pour compléter et restructurer nos équipes, nous avons accueilli de nouveaux salariés au centre :



Amélie Frouin
Coordinatrice
Lien Social



Clarisse Geindreau-
Gonnord,
animatrice mobilité
et France Services



Pauline Quiquemelle,
animatrice adultes-
seniors



Anthony Draghiceviz,
animateur référent
de l'accueil de loisirs
8/11 ans



Charley Chavignon,
animateur
enfance/jeunesse



Alban Gabard,
apprenti
animateur



Laura Courpron,
animatrice Relais
Petite Enfance



Eloïse Beaumont,
chargée d'accueil
et de
communication

Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue » - 2 rue du Comte de Champagne - BP 6 - Vihiers

49310 LYS HAUT LAYON - 02 41 75 42 70

e-mail : accueil@csc-lecoindelarue.fr - www.csc-lecoindelarue.fr - [facebook.fr](https://www.facebook.com/csc.lecoindelarue)

Calendrier de collecte des déchets 2024

ZONE 30

Les sacs poubelle et sacs sont collectés entre 0h et 23h

DEC. 2023	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
M 4	L 1	J 1	V 1	L 1	M 1	S 1
M 6	M 2	V 2	S 2	M 2	J 2	D 2
J 7	M 3	S 3	D 3	M 3	V 3	L 3
M 8	J 4	D 4	L 4	J 4	S 4	M 4
J 8	V 5	M 5	M 5	D 5	M 5	M 5
	S 6	M 6	M 6	S 6	J 6	J 6
	D 7	J 7	V 7	D 7	M 7	S 7
	L 8	M 8	S 8	L 8	M 8	D 8
	M 9	V 9	S 9	M 9	J 9	M 9
	M 10	S 10	D 10	M 10	V 10	L 10
	J 11	D 11	L 11	J 11	S 11	M 11
	M 12	V 12	M 12	M 12	V 12	M 12
	M 13	S 13	M 13	S 13	L 13	M 13
	J 14	D 14	J 14	D 14	M 14	V 14
	V 15	M 15	V 15	M 15	M 15	S 15
	S 16	M 16	S 16	J 16	V 16	D 16
	D 17	M 17	D 17	V 17	L 17	M 18
	L 18	J 18	L 18	S 18	D 19	M 19
	M 19	V 19	M 19	V 19	M 19	J 20
	M 20	S 20	M 20	S 20	J 20	M 21
	J 21	D 21	J 21	D 21	M 21	S 22
	L 22	M 22	V 22	L 22	M 22	D 23
	V 22	J 22	S 23	M 23	J 23	L 24
	S 23	M 23	S 24	M 24	V 24	M 25
	D 24	M 24	S 24	M 24	J 25	M 26
	L 25 Noël	J 25	D 25	J 25	L 26	J 26
	M 26	V 26	M 26	M 26	V 27	D 27
	M 27	S 27	M 27	S 27	M 28	S 28
	J 28	D 28	J 28	D 28	M 29	L 28
	V 29	M 29	V 29	M 29	J 30	M 30
	S 30	S 30	S 30	L 29	M 30	V 29
	D 31	M 31	D 31	M 30	J 31	S 30

Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) et des emballages ménagers (bac ou sac jaune) > Lundi des semaines impaires.
 Jour férié. Période avec un décalage de jour de ramassage.

Ce calendrier correspond à votre adresse actuelle.

01 800 97 49 49



CHOLET
agglomération

Cholet Agglomération vous aide à composter

50€

pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur



Bulletin de réservation de bon de réduction

environnement.cholet.fr

Calendrier de collecte des déchets 2024

ZONE 30

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
L 1	J 1	D 1	M 1	V 1	D 1
M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	L 2
M 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3
J 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4
V 5	L 5	J 5	S 5	M 5	J 5
S 6	M 6	V 6	S 5	M 5	V 6
D 7	M 7	S 7	L 7	J 7	S 7
L 8	J 8	D 8	M 8	V 8	D 8
M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	L 9
M 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10
J 11	D 11	M 11	V 11	L 11	M 11
V 12	L 12	J 12	S 12	M 12	J 12
S 13	M 13	V 13	L 14	M 13	V 13
D 14 Fête Nationale	M 14	S 14	M 15	J 14	S 14
L 15	V 16	D 15	M 16	V 15	D 15
M 16	S 17	L 16	M 16	S 16	L 16
M 17	M 17	M 17	J 17	D 17	M 17
J 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18
V 19	L 19	J 19	S 19	M 19	J 19
S 20	M 20	V 20	D 20	M 20	V 20
D 21	M 21	S 21	L 21	J 21	S 21
L 22	V 22	D 22	M 22	V 22	D 22
M 23	S 23	M 24	M 23	S 23	L 23
M 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24
J 25	D 25	M 25	V 25	L 25	M 25 Noël
V 26	L 26	J 26	S 26	M 26	J 26
S 27	M 27	V 27	D 27	M 27	V 27
D 28	M 28	S 28	L 28	J 28	S 28
L 29	V 29	D 29	M 30	V 29	D 29
M 30	J 30	L 30	M 30	S 30	L 30
M 31	S 31	J 31	M 31	M 31	M 31

Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) et des emballages ménagers (bac ou sac jaune) > Lundi des semaines impaires.
 Jour férié. Période avec un décalage de jour de ramassage.

Ce calendrier correspond à votre adresse actuelle.

01 800 97 49 49



CHOLET
agglomération

QUAND SORTIR SON BAC ROLLANT ?



Je sors mon bac le veille au soir.



Je rentre mon bac le jour même, après la collecte.

Guide pratique des déchets



environnement.cholet.fr